

PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée.



INTERESSANTES VISITEUSES

Que le printemps soit hâtif ou tardif, les outardes ne manquent jamais, au temps fixé par la nature, de venir faire leur pèlerinage sur les battures et dans les îles du Saint-Laurent. Dès que la neige a à peu près disparu, ces échassiers abondent en particulier dans les environs de Québec, surtout à l'île-aux-Grues, à l'île-aux-Oies et encore sur les battures de Beauré qui furent toujours de tout temps considérées comme une sorte de réserve de ces intéressants et savoureux oiseaux. Aussi, organise-t-on, comme au temps des seigneurs, comme au temps de M. Huault de Montmagny, premier seigneur de l'île-aux-Grues, de grandes chasses nocturnes qui sont toujours couronnées de succès. Les deux rives du fleuve Saint-Laurent, à partir de Beauré et Montmagny jusqu'à l'île-aux-Coudres et Rivière-du-Loup, sont célèbres pour leurs outardes et l'on se demande même comment à la suite des massacres réitérés qu'on en a faits annuellement, depuis des siècles, la race des bernaches (« brant goose ») n'est pas complètement éteinte. Que de coups de fusil, en effet, chaque printemps, les chasseurs des deux rives n'ont-ils pas fait entendre, à la Dune de l'île-aux-Grues, à la Batterie-aux-Loups-Marins, aux Battures plates de Saint-Joachim, dans la grande anse de Kamouraska, sur les grèves de Beauré, tous quartiers préférés des outardes, en mars et en avril !

Sait-on que même encore de nos jours l'un des principaux modes de chasse à l'outarde est de se servir de ce que l'on appelle autrefois des « plants », c'est-à-dire des outardes apprivoisées devenues oiseaux domestiques, que l'on amène à l'endroit voulu pour la chasse et dont les cris attirent les « sauvagesses » ? Naquère, du temps, disons, de Philippe Aubert de Gaspé, l'on ne se servait que de ces « plants » pour les grandes chasses printanières dans les îles et sur les battures du Saint-Laurent. Le mode de chasser l'outarde varie avec les pays. A l'île du Prince-Edouard, on se sert d'un canot spécial d'un très faible tirant d'eau et dont on recouvre les bords d'herbe et de branches d'arbres verts. Le chasseur s'assied dans l'embarcation sous les herbes et les branches et dissimule de cette façon son fusil. Il approche ainsi d'une « volée » qui, ne le voyant pas, est sans défiance. D'un seul coup, on peut abattre ainsi plusieurs sujets.

En Russie, on « pêche » l'outarde, tout simplement. C'est-à-dire que l'on tend, à partir de l'embarcation, nombre de lignes qui s'étendent sur un rivage vaseux où s'abattent les oiseaux. Au bout de chaque ligne, il y a un hameçon auquel est accrochée une petite tranche de navet. Ces lignes ont plus d'un demi-mille de longueur. On peut ainsi prendre à la fois une cinquantaine d'outardes.

On connaît la façon de voler des outardes, ou plutôt des bernaches, ces intéressants oiseaux de l'est du Canada. Ils volent aussi bien la nuit que le jour et par bandes nombreuses. Ils se disposent sur un front étendu, généralement en triangle. Si le vol est de longue durée, ils se mettent à la file indienne. Les adultes se placent en avant et c'est un vieux mâle qui dirige le voyage. De temps en temps, il lance un cri sonore qui peut être entendu à de grandes distances. Quand le vieux « conducteur » est fatigué, il cède sa place à un autre et s'en va en arrière du triangle ou dans la file. On a remarqué que les mêmes oiseaux partent, à l'automne, d'un certain endroit et reviennent au printemps, exactement au même endroit.

L'année dernière, j'ai vu, par hasard, arriver les outardes sur les battures de Beauré. Comme j'étais dans une rue de Québec, vers le coucher du soleil, j'entendis au-dessus de ma tête comme une espèce de léger vrombissement. Un immense triangle d'oiseaux d'une superficie de près d'un arpent traversait la ville à une grande altitude. Insensiblement le triangle s'abaissa, s'approchant peu à peu de terre, pour enfin aller se déposer sur les battures. C'était un pittoresque achevé.

Col. ARTHUR.

CEUX QU'ON N'OUBLIE PAS

Si nous avons des « oubliés » dans notre histoire, il y a heureusement les « non oubliés ». On pourrait remonter au général James Wolfe qui, pourtant, pour des raisons qui nous étaient particulières, aurait dû passer loin de la mémoire des descendants de ceux qui furent vaincus par lui sur les Plaines d'Abraham ; mais notre loyalisme veillait, ce qui fait que Wolfe a jusqu'à quatre statues à Québec. Mais passons.

L'autre jour, on a rendu hommage à l'un de nos compatriotes parmi ceux qu'on ne veut pas oublier. Ce fut un juste et légitime témoignage de reconnaissance à la mémoire de Joseph Bouchette, ancien arpenteur général du Canada, qui, avec Samuel Holland et John Collins, a contribué à faire connaître, sous le régime anglais, la géographie du Bas-Canada. En effet, à l'occasion de sa réunion annuelle, la Corporation des Arpentiers-Géomètres a voulu commémorer le centenaire de la mort de Bouchette en dévotant une plaque apposée sur la maison qu'il occupa à Québec et où le grand géographe naquit en 1774.

Joseph Bouchette, fils de marin, fut lui-même un grand marin, un soldat intrépide et, de plus, l'un des plus habiles topographes de son temps. Il était le fils du commodore Jean-Baptiste Bouchette qui, en 1775, sauva Lord Dorchester des Américains qui quittaient son passage aux Trois-Rivières, en le faisant passer pour son domestique et qui reçut en récompense le commandement de la marine provinciale sur le lac Ontario durant la guerre de la révolution américaine et, plus tard, celui de toute la force navale dans les eaux intérieures des deux provinces canadiennes.

Joseph devait, lui aussi, porter haut l'honneur du nom. Il est aujourd'hui universellement connu grâce à ses travaux scientifiques qui, d'après Benjamin Sulte, « n'ont jamais été surpassés même en Europe ». En qualité d'arpenteur, il fut très tôt à bonne école, celle de Samuel Holland dont on peut dire qu'il fut l'un des premiers de nos savants et à qui il était réservé de faire le premier relevé exact des côtes du Saint-Laurent nécessaire à une cartographie sûre et, pour ainsi dire, définitive. Ce fut lui qui, avec ses aides, mesura une grande ligne géodésique et fit la première triangulation de la province de Québec. Ces travaux, déjà avancés à la mort de Holland, furent terminés par Joseph Bouchette qui put publier le fruit de ses longs et intéressants travaux. Sa description topographique du Bas-Canada, publiée à Londres, est universellement reconnue comme le modèle du genre.

Joseph Bouchette servit dans la marine et aussi dans la milice. Il était entré dans la marine provinciale vers 1791 ; il y demeura jusqu'en 1796. Il n'avait que 20 ans lorsqu'en 1794 il réussit à remettre à flot et à sauver le vaisseau du Commodore L'Onondaga coulé dans le port de York et abandonné comme perdu. L'ayant relevé, il en prit le commandement et fit voile pour Niagara où il arriva aux applaudissements de la garnison et des personnes assemblées sur le rivage. Pour témoigner sa satisfaction de la conduite du jeune héros, Lord Dorchester le promut, le 12 mars 1794, au rang de sous-lieutenant dans la marine provinciale et lui confia le commandement d'une galère armée.

Joseph Bouchette servit aussi dans la milice, venons-nous de rappeler. Il reçut une commission de major dans la division de l'île d'Orléans, le 5 avril 1812, mais il donna sa démission le 24 octobre suivant. Un mois plus tard, il était fait major commandant des Volontaires de Québec. Il fut promu au rang de lieutenant colonel attaché à l'Etat-Major du Gouverneur, le 26 mars suivant. Le colonel Bouchette, en cette qualité, fut envoyé en mission spéciale auprès du général Sheaffe, commandant du Haut-Canada. Il était porteur d'instructions confidentielles relatives à la conduite de la guerre dans cette province. Il s'acquitta de sa tâche avec habileté

Les aventures d'un reporter

Le grand journal américain le New-York Times a trouvé notre province de Québec assez intéressante pour y envoyer en permanence l'un de ses meilleurs reporters, celui-là même que le grand polémiste français Henri Beraud a appelé dans une circonstance que je rappellerai tantôt l'« as des reporters américains ».

Il s'agit de Thomas-T. Topping, un ancien petit gâs du Saquenay, qui, venant des Escoumains, entra en 1893 au séminaire de Chicoutimi, où il fit ses classes de seconde, de troisième et de quatrième. Puis il alla passer deux ans au collège de Memramcook, N. B., et revint au séminaire de Chicoutimi pour ses classes d'affaires, qu'il terminait en 1900 en obtenant son diplôme d'études commerciales.

On l'appellait Tommy. Bien bâti, intelligent, l'oeil vif, nature exubérante et un peu turbulente, bon cœur, avec un goût prononcé pour les aventures. Du talent plein le corps, de l'audace plein la tête.

Et Tommy partit. De ses nouvelles, peu ou point jusqu'en 1922.

Grand voyageur devant Dieu et les hommes, je crois bien qu'il a parcouru tous les mondes et qu'il parle toutes les langues. Champion de baseball, de boxe et de maintes autres choses. Pendant la guerre de 1914, attaché au service de la Presse associée, reporter incomparable. Et après, comme tel, envoyé en Algérie, en Syrie, à Varsovie, en Italie, etc., etc.

En 1922, il est en Italie où il représente l'« Associated Press » au Conclave, à Rome, lors de l'élection de Pie XI, alors qu'il lui arrive l'aventure à laquelle je faisais allusion tout à l'heure. Cette aventure de reporter a été racontée dans le temps par Henri Beraud dans le journal parisien Gringoire et je ne saurais mieux faire que de citer le récit même de Beraud, et qui tourne autour de la personne de notre Tommy Topping. Le voici :

« Nous étions là-bas quinze ou vingt journalistes, venus des quatre coins du monde, et tous à l'affût des nouvelles. On courait l'interview. Je revis le cardinal Vanuelli, doyen du sacré collège, gigantesque vieillard droit comme un chêne, et je l'entendis qui répond d'un grand rire au plus italianisant d'entre nous :

— Mah, mah ! parlez-moi donc français, je comprendrai bien mieux que votre italien ! »

Je ne revis tous une autre fois dans le salon de l'encrier, et, devant nous, le vieux Gasparri, en gros bas de laine écarlate et portant son tabac à la rose, si semblable, en son « indifférence profonde », au cardinal Albani, cet autre secrétaire d'Etat peint par Chateaubriand...

L'illustration avait envoyé notre grand aîné Ludovic Naudeau ; Edouard Helsey représentait Le Journal, Charles Pichon L'Echo de Paris, Bucaille Le Figaro, Jean-Jacques Brousseau Excelsior, votre serviteur Le Petit Parisien. Parmi les reporters étrangers, on remarquait surtout l'as des informateurs américains, Thomas-T. Topping. Il faut que je touche un mot de ce cher garçon, car l'histoire que je vais conter tourne autour de sa personne.

Cet ancien champion de base-ball, herculéen et doux, avait pour mission de renseigner l'Amérique, et sa tâche, bien définie, consistait à gagner l'univers de vitesse. Coute que coute, il fallait qu'avant Londres et Paris — et si possible avant Rome elle-même — le Nouveau Monde connût le nom du nouveau pontife. Armé de dollars de l'« Associated Press » et d'un imperturbable aplomb, T. Topping avait organisé son affaire.

Au matin du lundi, 13 février, tandis que, dans les clamours des fidèles, la fumée blanche s'élevait au ciel, l'Américain recevait un coup de téléphone qui l'avertait, lui, le premier après les cardinaux, conclaveistes et princes romains, que l'élu du sacré collège était le cardinal Ratti, de Desio, archevêque de Milan, titré de Saint-Martin-aux-Monts, qui se donnait le nom de Pie XI. Notre correspondant se fit répéter le tout. Les ondes franchirent l'océan, et, tandis que le peuple et le petit clergé romain s'égosillaient encore sous la pluie, là-bas, dans son building de New-York ou de Chicago, Rabbit, cigare au bec, épelait le nom du vicaire du Christ.

Notre camarade était heureux. Sa tâche remplie, il arpenta le Corso, quand il vit galoper à sa rencontre une bande de crieurs de journaux. Topping acheta la Gazzetta di Roma. Dans toute sa largeur, la feuille portait en manchette : « Il papa è eletto ! ». Et, sous ce titre, une vaste photo, non point celle d'Achille Ratti ; celle du cardinal Tacci, archevêque de Bologne...

Une brigue lancée du 149e étage par les fenêtres de l'Associated Press et tombant sur le crâne de Mr. Topping ne l'eût pas étourdi davantage. Le célèbre newspaper writer sentit une goutte froide sourdre au bas de sa nuque et couler entre ses omoplates, jusqu'au milieu de ses reins. Heureusement, il a la tête et le râble solides :

— Allons boire quelque chose de fort, dit-il.
Il se jugeait déshonoré. Sur-le-champ, il se mit à rédiger sa

lettre de démission. Quand il sortit du café, les journaux couraient de mains en mains, et tous, du Messaggero au Giornale d'Italia, portaient le même titre, et tous, ornés du même portrait, annonçaient l'élection du cardinal Tacci. Aucun n'imprimait le nom d'Achille Ratti.

Cependant, Ratti était bien l'élu du conclave. Le cher Topping l'apprit de nous, au moment précis où il allait jeter sa lettre à la poubelle... On vit ses joues reprendre des couleurs, et, s'essuyant le front d'un geste puissant :

— Allons prendre quelque chose de fort, dit-il.

Que s'était-il passé ?

Nous ne le saurons point. Les secrets du Vatican sont bien gardés. Et qu'avons-nous besoin de savoir ? Ce qui seul importe à trois cents millions de chrétiens, c'est qu'en Ratti, de Desio, l'Eglise universelle eut un pontife au grand cœur, à la pensée haute, au caractère plein d'une noble fermeté.

— Dieu, me disait au lendemain du conclave le vieux secrétaire d'Etat Gasparri, Dieu a fait un bon choix. »

Topping a dans son sac bien d'autres souvenirs. Le démon d'écrire le tourmente et qui sait si un jour une maison d'édition canadienne-française ne se chargera pas de publier les « Mémoires de Topping ». A coup sûr, ce serait intéressant... et amusant. Notre ami Topping est connu à Paris « comme un vieux sou » et ses copains de la presse associée française et américaine ne manqueraient pas de faire autour de son nom une bonne publicité.

Tommy Topping a été l'un des rares journalistes à pouvoir aller interviewer le « Tigre » — Georges Clemenceau — quand, quelques années après l'armistice de 1918, il se retira, malade, déprimé, aux Sables d'Olonne, au bord de l'océan.

Tout d'abord, voici une première interview en 1918. Topping raconte :

« Parmi les centaines de journalistes de toutes les nationalités qui, en juin 1918, encombraient les couloirs du Ministère de la Guerre ou flânaient aux abords de la rue St-Dominique, lorsque les Allemands, ayant crevé le front, traversaient la Marne pour la seconde fois, s'y consolidaient une tête de pont, occupant Châteauneuf-Thierry, menaçant Paris que la grosse Bertha arrosait d'obus tous les vingt ou vingt-cinq minutes, Clemenceau m'avait remarqué. Et voici comment.

« Un beau midi, en attendant le communiqué dans la salle des Pas Perdus de la Chambre des Députés, j'étais en train de pérorer avec une dizaine de journalistes français. Tout à coup, je vois leurs visages qui s'allongent et j'entends une voix bougonnante derrière moi : « Comment se fait-il que tu parles si bien le français, toi, journaliste américain ? Il n'y a pas à dire, tu n'es pas plus Américain que moi. Les Américains ne parlent pas français comme cela. Il y a quelque chose là de pas très catholique... (sic) »

« Mais Monsieur le Président, ma mère était Canadienne-Française. Ses parents étaient originaires de Vendée », répondis-je.

« La Vendée ! Le pays de Clemenceau. »

« Sous ses épais sourcils broussaillés, je vis pétiller l'oeil du Président du Conseil, Ministre de la Guerre. »

« Ca va », dit-il. « Viens me voir ce soir rue Franklin et pas trop tard. Je me couche à huit heures. »

« Clemenceau, à l'encontre de tous les autres membres de son cabinet, n'habitait jamais le palais ministériel, ne voulait jamais quitter son petit appartement, au rez-de-chaussée, rue Franklin, dans les environs du Trocadéro. »

« Vous pensez bien que l'invitation ne se fit pas répéter deux fois. »

« Quarante minutes de conversation ce soir-là et j'aurais pu l'assassiner lorsque, me reconduisant à la porte qui donnait sur le Boulevard delessert, il me dit : « Tu entends ? Pas une ligne, pas un mot de tout ceci dans les journaux en Amérique ou ailleurs. C'est tout à fait confidentiel... entre deux Vendéens ». Quelle tulle !... »

Quatre ou cinq ans plus tard, Topping, en service à Paris, reçoit un ordre de ses patrons d'aller aux Sables d'Olonne interviewer Clemenceau malade et il faut l'entendre raconter les détours qu'il dut prendre pour arriver à la retraite du « Vieux ».

« Qu'est-ce que tu viens foutre ici, toi, espèce de Chouan-Américain ? Voilà la réception du « Vieux ». « Tu viens ici pour m'enterrer ? Pas ? C'est pas encore pour cette fois-ci. Assieds-toi... Ce n'est rien, un petit froid. C'est cette satanée balle de revolver que cet imbécile de Cottin m'a foutu dans la peau en 1919. Tu sais, les toubibs n'ont jamais pu l'extraire », raconte-t-il en sorte de monologue.

Il faut abrégé. A un moment, Topping dit au « Tigre » qu'il était allé à Rome pour le Conclave qui avait élu Pie XI.

« Intéressant ! Tu sais, mon petit, fait remarquer le « Vieux », il y a quelque chose tout de même dans tout ce bazar-là. Les curés m'en ont bouché un coin pendant la guerre, » déclare le « vieux ». Je dus enregistrer quelque surprise, raconte Topping, car il continue : « Oui, il faut être juste. Ces gaillards-là ont été parmi les meilleurs soldats de France. Tu n'as jamais entendu dire que l'on ait fusillé un curé pour désertion, hein ? Tiens, qu'on me donne une armée de 100.000 curés et j'irai, moi, à Berlin... »

Je l'ai dit à Wilson : les Boches, on les aura sur la fraise avant 1940. Il n'a pas voulu me croire. Il croyait avoir converti les Boches. Quelle utopie ! »

Mais voici la fin. Allant reconduire à la porte du législateur le journaliste, Clemenceau lui raconte une petite histoire.

« Tu connais mon appartement rue Franklin. Tu sais que mon cabinet de travail donne sur la cour frontée par le Couvent des Franciscains », bougonne le « vieux ». « Bien, il y avait un arbre juste à ma fenêtre qui me cachait le soleil une bonne partie de la journée. Ça m'embêtait. J'envoie Arthur demander au supérieur de faire abattre cet arbre. Poliment le Supérieur m'envoie promener... Or, un jour, un des pères, un jeune, se promène dans la cour. Je le hèle par la fenêtre. Il s'amène ; je lui dis : Et alors, mon révérend, faudra voir à faire abattre cet arbre, et plus vite que cela, cet arbre, cet arbre, il m'empêche de voir le ciel... »

« Qu'est-ce que tu penses que ce blanc-bec me répond ? Avec un de ces petits sourires angéliques à ne pas y toucher, il me regarde en plein visage et murmure : « Alors, Monsieur le Président, cet arbre sera coupé demain. Dieu sait si nous ne voulons pas vous empêcher de voir le ciel au moins en ce monde, car ou je me trompe fort... »

Le Tigre s'arrête. Il rit à gorge déployée : « Penses-tu, le bougre, l'insinuat que j'allais chez le diable. Il avait de l'esprit. J'aime les gens d'esprit. Plus tard, Arthur me raconte que mon jeune curé avait fait toute la guerre, trois citations, deux blessures. Je lui ai fait toute la Légion d'Honneur. Homme d'esprit, soldat magnifique et je suppose bien, bon prêtre. Qu'est-ce que tu veux foutre avec un gaillard comme ça ? »

Et Tommy Topping, le correspondant du New-York Times à Québec depuis quelques jours, en aurait comme cela pour longtemps...
Dr SAP.

Sur le théâtre de la blitzkrieg



Après avoir achevé la conquête de la Grèce et refoulé les troupes grecques et britanniques vers la mer, les Nazis, qui ont maintenant des bases dans la Méditerranée, semblent vouloir s'acheminer vers la Syrie pour de là porter leur offensive contre le Canal de Suez et l'Égypte, à l'ouest. On voit, sur la carte, les îles italiennes du Dodécannèse et l'île de Rhodes, vers lesquelles se porterait la ruée nazie en direction de la Syrie, à l'extrémité est de la Méditerranée.

et reçut les remerciements de Sir George Prévost. Le rapport qu'il soumit au gouverneur sur l'état de la ville de York, dont il jugeait la défense impossible, prouva qu'il était bon prophète. Cette ville tomba comme on le sait au pouvoir des Américains, sans coup férir.

Joseph Bouchette était fils unique. On sait qu'il fut vice-président de la société littéraire et historique de Québec dont il fut l'un des fondateurs. Il avait épousé, à Montréal, Adélaïde Chaboulier, fille d'un « bourgeois » de la Compagnie du Nord-Ouest, dont il eut quatre fils. M. Errol Bouchette, ancien membre de la Société Royale du Canada, littérateur et économiste distingué, était son petit-fils.

Le fils de ce dernier, Edouard Errol, est tombé au champ d'honneur en France, durant la guerre de 1914-1918. Comme on le voit, bon sang ne peut mentir.

Henry DESCHAMPS.

EN EUROPE... et ailleurs

Les Grecs s'en prennent à leur roi de les avoir quittés au moment le plus critique et désespéré de la guerre et de s'être enfin réfugiés dans l'île de Crète. Sa conduite était sans doute légitime, mais elle paraît avoir été moins noble et moins courageuse que celle du roi des Belges qui demeura au milieu de ses sujets jusqu'à la fin. Si ce dernier a capitulé pour éviter à son peuple un plus grand désastre, le roi grec en s'éloignant n'a pas empêché quand même la catastrophe totale qui était devenue inévitable pour son propre pays.

xxx

Aujourd'hui, c'est dans l'Irak que le conflit menace de s'étendre et que la guerre va peut-être éclater. A la suite du coup d'état qui y a transformé l'autorité gouvernementale, l'Angleterre a débarqué des troupes à Basra, par le golfe Persique, pour la protection de ses intérêts devant l'intrusion des Nazis dans le territoire de l'Irak. Le gouvernement local proteste énergiquement contre l'action britannique et proclame très haut sa volonté de défendre l'intégrité de son territoire. On parle aujourd'hui d'ultimatum de la part de la Grande-Bretagne, ce qui signifie l'imminence de plus en plus grande d'une déclaration d'hostilités. Inutile de dire que les Allemands seront de la partie sur ce nouveau théâtre de guerre en perspective, l'Irak étant une proie fort convoitée pour la richesse de ses réserves et puits de pétrole, notamment à Mossoul et à Kirkuk, situés au nord-ouest de Bagdad.

xxx

La campagne de Grèce, qui vient de se terminer tragiquement par un second Dunkerque pour le corps expéditionnaire britannique, de même que les opérations en Lybie et en Égypte et l'attitude suspecte de la Turquie, causent de graves soucis à M. Churchill et à son gouvernement. De vives critiques qui se sont élevées dans la presse venant de la Grèce et du Levant ont leur écho au Parlement. Le premier ministre leur a fait face dignement, bravement, dans ses discours et ses réponses aux interpellations, mais il a promis un débat à la Chambre sur les questions soulevées, pour un des premiers jours de la semaine prochaine, probablement mardi, alors que M. Anthony Eden rendra compte des résultats de ses démarches diplomatiques en Turquie et dans les Balkans, résultats qui ne paraissent pas avoir été merveilleux si l'on en juge par ce qui est arrivé et ce qui se passe actuellement. Ces mécontentements se manifestent assez agressivement à la suite des exagérations commises par les informateurs officiels ou officieux dans les communiqués de nouvelles sur les opérations de guerre et les tractations diplomatiques, nouvelles trop peu correspondantes à la réalité, qui ont causé de suffoquants désillusions.

xxx

Le bourrage de crâne est indigne d'un peuple civilisé qui veut être renseigné avec exactitude, voir et comprendre sans se faire d'illusions sur ce qui se passe, recevoir les mauvaises comme les bonnes nouvelles et se mieux préparer à faire face à toutes les situations. A un peuple brave, il vaut mieux les lui apprendre dans la plus grande mesure et avec la plus grande rapidité possibles que tenter, comme le font sans cesse tant de zélotes propagandistes, de lui farder la situation, de leurrer avec des informations fantaisistes et des mensonges plus ou moins caractéristiques. Les protestations de la presse britannique et les critiques acerbes ayant cours dans... qui sont pour M. Churchill une cause d'ennuis tels qu'il irait jusqu'à poser incessamment la question de confiance au Parlement, démontrent bien que le geste de l'autruche devant le danger n'est pas des mieux inspirés.

St-G.

FIN D'AVRIL SOUS LA NEIGE

La neige qui tomba durant presque toute la journée de mardi dernier recouvrait abondamment le sol et les toits le lendemain, 30 avril. Le premier mai a été relativement froid, comme aujourd'hui. La bordée de neige de mardi a surpris en route de nombreux voyageurs, dont plusieurs durent s'acheter des « claques » sur place, puisqu'il leur fallait marcher dans la neige ou la boue.

xxx

polyte Rioux, de Luceville, et le beau-père de M. Lafamme, de Trois-Rivières.

Les funérailles seront annoncées plus tard.

Nous prions madame Rioux et les autres parents en deuil d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

MORT DE M. EPIPHANE RIOUX

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort, survenue cet après-midi à sa demeure de la rue Lepage, de notre concitoyen bien connu M. Epiphane Rioux, ancien chef cantonnier de section du chemin de fer National. M. Rioux était à sa pension de re-

traite depuis plusieurs années. Il était âgé de 78 ans. Son épouse (Marie Lechasseur) lui survit, ainsi que deux enfants adoptives, ses petites-filles Pierrette et Gisèle Lafamme. Il avait épousé en premières noces Mlle Marie-Victoria Proulx, qui est décédée le 7 août 1916, lui laissant deux filles, toutes deux décédées depuis. Feu M. Rioux était le frère de M. Hip-

LA NOUVELLE LOI DES LIQUEURS

Région A et région B — Les dimanches et fêtes — Les annonces.

Québec, 30. — La nouvelle loi des liqueurs a été distribuée mardi soir par le gouvernement.

Considérée dans ses grandes lignes, le projet de loi divise la province en deux régions, A et B. Le régime est beaucoup plus large dans la première, et plutôt sévère et restreint dans la seconde.

La région A comprend l'île de Montréal et les comtés d'Argenteuil, Bagot, Beauharnois, Berthier, Brome, Châteauguay, Laprairie, Deux-Montagnes, Gatineau, Hull, Huntingdon, Iberville, Jacques-Cartier, Joliette, Labelle, l'Assomption, Laval, Maskinongé, Missisquoi, Montcalm, Papineau, Pontiac, Richelieu-Verchères, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-Napierville, Terrebonne, Trois-Rivières et Vaudeville-Soulanges.

Cette région A forme un bloc compact qui, en fait, comprend l'ouest de la province, à l'exception des comtés d'Abitibi et du Temiscamingue, bloc qui est borné à l'ouest par le Temiscamingue, au nord, par l'Abitibi, à l'ouest-nord par le comté de Saint-Maurice, et à l'ouest-sud par les comtés d'Yamaska, Drummond, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et borné au sud par les frontières américaines et ontariennes.

La région B comprend tout le reste de la province. LA VENTE DES LIQUEURS FORTES

La différence entre les deux régions, c'est que dans la région A, les établissements autorisés par la Commission des liqueurs fortes pourront vendre les liqueurs fortes dans les hôtels de 50 chambres et plus à Montréal, et dans les hôtels de 25 chambres et plus dans les cités et villes, et dans les hôtels de 20 chambres ailleurs. Ces liqueurs fortes pourront être vendues avec ou en dehors des repas.

Dans la région B, la vente des liqueurs fortes pourra se faire dans les hôtels de 50 chambres et plus de Québec et les hôtels de 25 chambres et plus dans les cités et villes toujours sujet au permis accordé par la Commission des liqueurs. Les liqueurs, comme dans le cas précédent, peuvent être servies avec ou en dehors des repas.

BIERES ET VINS Pour la vente du vin et de la bière, la différence entre les régions A et B, c'est que dans la région A, on pourra vendre la bière et le vin avec repas, et aussi sans les repas, tandis que dans la région B, on ne pourra vendre bière et vins qu'avec le repas.

Les hôtels montréalais et québécois de moins de 50 chambres, les hôtels des cités et villes et moins de 25 chambres, et les hôtels des villages ayant moins de vingt chambres ne pourront vendre que la bière et les vins seulement.

CAFES ET RESTAURANTS Pour les fins de la loi, on établit une différence entre cafés et restaurants. Les cafés pourront servir liqueurs fortes, vins et bières et aux repas seulement.

Les restaurants ne pourront servir que bière et vins, et aux repas seulement, toujours sujet au permis de la Commission, dans les deux cas. Aux termes de la loi, ces restaurants et cafés ne peuvent exister que dans les villes de plus de vingt mille âmes.

LE REPAS DE 40 SOUS Suivant les permis accordés par la Commission, on pourra vendre les liqueurs alcooliques, sur les bateaux à vapeur et les wagons-restaurants faisant un service régulier dans la province, à condition que les deux points d'arrivée et de départ soient à une distance d'au moins cinquante milles mais aucune vente n'aura lieu dans les voyages d'occasion.

Les repas tels que définis par la loi, au cours desquels on pourra servir des liqueurs devront être d'au moins quarante sous.

La Commission des liqueurs déterminera les salles qui serviront à la vente des liqueurs alcooliques, dans les hôtels, auberges, cafés, restaurants. De même, les tenanciers desdits lieux ne devront pas donner de spectacles, ou représentations ou permettre la danse.

LE JOUR DU DIMANCHE La loi décreta que la vente des liqueurs doit cesser les jours de semaine, après 2 heures du matin, et avant 8 heures du matin à Montréal; après 1 heure du matin et avant 8 heures du matin dans la ville de Québec, et après minuit et avant 8 heures du matin ailleurs.

« Les jours de fête, depuis le commencement du jour à minuit, jusqu'à lendemain à 8 heures du matin, une personne ayant un tel permis ne peut vendre que des bières et vins à des voyageurs, (ou membres, selon le cas), pendant leur repas et cela entre une heure de l'après-midi et neuf heures du soir seulement. » La loi fait disparaître la clause qui interdisait de vendre plus d'une bouteille à la fois.

Elle interdit aussi la vente aux jeunes gens de moins de vingt ans. Actuellement, la limite est fixée à 18 ans.

LES ANNONCES DE LIQUEURS ALCOOLIQUES La loi interdit toute annonce d'une liqueur alcoolique, prétendant favoriser la santé, ou avoir une valeur nutritive ou curative.

Toute annonce de liqueur alcoolique par enseignes, affiches, sauf à l'intérieur d'une bâtisse ou elle est invisible de l'extérieur, est aussi interdite.

POUR LES INVITES DES CLUBS La loi permet à un membre d'un club bona fide d'inviter des amis, mais elle interdit formellement à l'ami de payer une tournée. Seul celui qui fait l'invitation doit payer.

La loi interdit formellement de vendre toute liqueur à une personne donnant des signes d'ivresse.

DEMEMAGEMENTS

Un peu partout on parle de déménagement; c'est d'ailleurs le sujet le plus fréquent dans les conversations à l'époque du mois de mai. Sans avoir, comme les grandes villes, des déménagements par milliers, ceux-ci s'annoncent nombreux cette année. M. Emile St-Pierre a fait pour lui seul plus de 75 déménagements l'an dernier, et il dit qu'il en aura davantage encore cette année.

COUR D'ASSISES

Le procès de Joseph Bossé a duré trois jours et s'est terminé par un verdict de « coupable » de tentative de viol. Les jurés ont rendu leur verdict après quelques minutes seulement de délibérations. Le juge a alors condamné l'accusé à un mois d'emprisonnement, tenant ainsi compte des 20 mois qu'il a déjà passés en prison avant son procès. A une deuxième accusation du même genre, l'accusé a plaidé « coupable »; pour cette deuxième offense le juge l'a condamné à une autre année de prison à purger concurremment avec la première condamnation.

Le juge ayant fait venir William-Allen Hunt, qui a tué Madore dans un train du Canadien National en décembre dernier et qui a eu le verdict de coupable d'homicide involontaire, l'a condamné à 20 mois de prison seulement à compter du mois de décembre dernier.

Les assises criminelles sont aujourd'hui au 26 mai alors qu'aurait lieu les procès relatifs au drame de l'Hôtel des Vagues.

RIMOUSKI

Un jeune bébé de cinq semaines, Gaétan Gagnon, fils de M. Albert Gagnon, gérant de la Montreuil Life à Rimouski, est décédé à l'hôpital St-Joseph mercredi. Nos sincères sympathies à M. et Mme Gagnon.

FEUX DE FORETS

A la demande du Cercle régional du Bas St-Laurent de l'Association Forestière Québécoise, nous voulons attirer particulièrement votre attention, et ici nous nous adressons aux colons de notre région, sur les précautions à prendre lorsque vous voulez brûler vos abatis, afin d'éviter tout danger de conflagration qui serait de nature à amoindrir les richesses forestières de la Gaspésie. Il faut un permis écrit du garde-feu et voir à bien éteindre les feux dès que l'abatis est brûlé, l'Association s'adresse aussi aux amateurs de pêche, qui doivent se procurer un permis de circulation et une licence de pêche. En agissant ainsi, on fera oeuvre de patriote, soucieux de l'avenir des richesses naturelles de notre pays.

NOMINATION

M. l'abbé Louis Philippe Saintonge, ancien vicaire à St-Donat, a été nommé vicaire régional de la J.E.C. pour le Temiscouata.

MATANE

La Cie Price Brothers ne pourra commencer ses activités à Matane que dans 10 à 15 jours. Ce retard est dû aux travaux de réparations de l'écluse qui, croit-on, fut brisée lorsqu'on a dynamité la glace lors de la crue des eaux, ces jours derniers. Les dommages s'élevaient à près de \$2,500. Un ingénieur de la compagnie est arrivé à Matane ce matin pour prendre la direction des travaux de réparation. Une quarantaine d'hommes vont travailler à effectuer un barrage temporaire; le barrage permanent ne sera construit qu'à l'automne.

MONT-LOUIS

Une grande soirée a eu lieu à Mont-Louis, organisée par les Enfants de Marie. On nous apprend que ce fut une soirée record, qu'on en juge: elle a rapporté la jolie somme de \$642.50. Toutes nos félicitations aux organisatrices de cette soirée.

LE FLOTTAGE DU BOIS A MATANE

Le flottage du bois pour le compte de la Cie Price Brothers est commencé depuis quelques jours à Matane. Un grand nombre d'hommes sont déjà sur les lieux. On nous rapporte qu'il y a suffisamment d'eau et que le flottage se fera sans trop de difficultés. L'on se souvient que, lors de la rupture d'une estacade, la Cie perdit 35 à 40,000 billots. Quoique la tâche fut très difficile, on réussit à poser une autre estacade qui finit par résister à la crue des eaux. Les camions et les hommes de la compagnie font le charroirage des billots qui ont été parqués le long du rivage, de Matane à Baies-Sables et de Matane à Méchins.

NUISANCE PUBLIQUE

Plusieurs jeunes gens de Rivière-au-Renard ont été arrêtés hier soir par la police provinciale. Les prévenus sont accusés d'avoir causé de l'obstruction sur la route nationale au cours de l'automne dernier. Ils ont, paraît-il, causé des méfaits sur la route et se sont rendus coupable de nuisance publique. Il s'agit de MM. Donald Reeves, Napoléon, Hormidas et Honorius Laflamme, Thomas et Jérôme Paradis et Willie Tappous de Rivière-au-Renard. On nous rapporte que les prévenus ont été conduits à la prison de Percé. Les constables Martineau et Duchesneau, de la police provinciale, ont mené cette enquête.

GASPE

Semaine sainte. — Les offices de la semaine sainte furent marqués de toute la splendeur de la liturgie, à la cathédrale de Gaspé. Le jeudi, Son Excellence a pontifié et présida à la consécration des huiles. Le vendredi, l'office a été également présidé par Son Excellence. Le sermon de la Passion fut prononcé par M. l'abbé Lionel Rinquette, du séminaire.

Le jeudi saint, les communions furent très nombreuses. Le samedi, M. le curé officia. Pâques. — Le jour de Pâques, les communions furent nombreuses. M. l'abbé Sirois célébra la messe basse de 7 h. 30. Les Enfants de Marie firent les frais du chant. M. le curé donna le sermon dans les deux langues.

La grande messe fut une pontificale célébrée par S. Exc. Mgr l'Évêque, qui prononça aussi le sermon. M. l'abbé E. Sirois, secrétaire de l'évêché, agissant comme prêtre-assistant, et 4 prêtres du séminaire remplissaient les fonctions de diacres et sous-diacres d'honneur et d'office. Son Excellence donna, à la fin de la messe, la bénédiction papale.

Confirmation. — Le dimanche de la Quasimodo, Son Excellence administra le sacrement de confirmation à 24 enfants. La veille, 7 petits enfants avaient fait leur première communion.

Enrôlement. — Plusieurs de nos jeunes gens sont partis encore dernièrement pour s'enrôler dans l'armée. Nous leur souhaitons succès et heureux retour.

Mariage. — Le 17 avril, M. le curé bénit le mariage de M. Gérard Martineau, de la Sûreté provinciale, et Mlle Régina Ouellette.

STE-ANNE-DES-MONTS

Le garage de M. Albert Lussier et la boutique de M. Charles Leclerc ont été complètement détruits par les flammes, au cours d'un incendie qui s'est déclaré vers onze heures lundi soir. Les flammes ont fait rage une partie de la nuit.

L'hôtel Pelletier, l'hôtel Dion et la maison de M. Edmond Leclerc ont grandement été en danger. L'ancienne maison de M. Hervé Chouinard, actuellement propriété de l'hôtel Pelletier, a subi de graves dommages.

Les pertes sont totales, excepté pour la boutique de M. Charles Leclerc dont les pertes sont couvertes en partie par les assurances. Les dommages sont évalués à \$3,500. C'est grâce au dévouement des voisins si les flammes ont pu être contrôlées de la sorte. On ne rapporte aucun accident sérieux.

MATANE

Dimanche soir avait lieu à la salle paroissiale un concert donné par l'Harmonie de Matane, sous la présidence conjointe de M. le chanoine Victor Côté et M. J.A. Rouleau, président de l'Harmonie. Environ 250 personnes assistaient à ce concert et l'assistance applaudissait chaleureusement les nombreuses pièces de choix exécutées par l'Harmonie.

SAINT-EPIPHANE

Il y a eu élection à la mairie de St-Epiphanie ces jours derniers. M. Désiré Lajoie, qui a été forcé de démissionner pour cause de maladie, a été remplacé dans ses fonctions par M. Thomas Michaud, marchand.



Cette carte indique la position de Tripoli par rapport à l'Italie et Constantinople. C'est que les Italiens ont enlevé la ville aux Turcs le 5 octobre 1911. On voit aussi la petite île de Crète qui sert actuellement aux Anglais de base navale et aérienne. C'est de là que sont venus les navires et les avions britanniques qui, en 1941, ont attaqué simultanément la ville, le port et les environs.

STE-FRANCOISE

Syndicat coopératif d'achat et de vente. — Un Syndicat coopératif d'achat et de vente a été fondé dernièrement à Ste-Françoise. Parmi les nombreuses personnes qui étaient présentes, 31 ont signé leur contrat et souscrit leurs parts sociales. Le grand esprit de coopération des membres laisse voir un résultat des plus satisfaisant et on compte que le nombre des membres doublera d'ici peu. Ce nouvel organisme s'ajoute à la Caisse Populaire qui a été fondée depuis à peine un an et qui a déjà donné des résultats appréciables, grâce à l'esprit d'entente et de coopération qui règne parmi les paroissiens. Tous les membres remercient leur aumônier de son zèle infatigable pour cette réalisation. Ils remercient aussi le président de l'U.C.C., M. Ernest Saucier, de son grand dévouement. Lors de leurs élections, les membres ont élu les directeurs suivants: MM. Eugène Jean, Ludger Paradis, Wilfrid Belzile, Tancredi Beaulieu, Ernest Saucier et Philippe Bérubé. Président: M. Ernest Saucier; vice-président, M. Eugène Jean; secrétaire-gérant, M. Philippe Bérubé. La région compte

ROUTE QUEBEC-MONTREAL

La route Montréal-Québec date de 1734; nous la devons à un grand voyager de la Nouvelle-France, M. Lanouiller de Boisclerc. Ayant fait réunir par des routes carrossables, les paroisses échelonnées sur la rive nord de Saint-Laurent, il décida, en août 1734, de se rendre à Montréal par ces chemins, ce qu'il fit en quatre jours et demi. Dire que nous effectuons le même trajet en quatre ou cinq heures de notre temps!

MATANE

Dimanche après-midi avait lieu à Matane l'élection des directeurs de la congrégation des Enfants de Marie. M. l'abbé R. Belzile, aumônier présidait la réunion. L'exécutif suivant a été élu: président, Mlle Irma Stevenson; première assistante, Mlle Yvonne Perron; 2e assistante, Mlle E. douardina Lafontaine; 3e assistante, Mlle Blanche Camuel; secrétaire-trésorière, Mlle Sylvia Vézière.



Offre Sensationnelle

GRATIS Magnifiques Photos en Couleurs d'Avions Britanniques et de Navires de Guerre Anglais (Prêtes à encadrer)

Dans chaque foyer canadien il devrait y avoir une collection complète des photos de ces défenseurs de nos libertés.

- Voici la liste des photos disponibles: SPITFIRE - HURRICANE - DEFIANT - L'HYDRAVION SUNDERLAND et les BOMBARDIERS BLENHEIM et WELLINGTON H.M.S. RODNEY - H.M.S. REPULSE - H.M.S. WARSPITE H.M.S. HOOD - H.M. CONTRE-TORPILLEUR (class "T-class") H.M.S. ARK ROYAL - LE SUBMERSIBLE (class "Stark") CANOT-TORPILLEUR

COMMENCEZ LA COLLECTION DES MAINTENANT !! Prenez une étiquette complète du Sirop Crown Brand. Écrivez au dos votre nom et votre adresse en mentionnant l'image de votre choix (une photo par étiquette complète). Adressez l'étiquette au Dept. EA, The Canada Starch Company Limited, B.P. 129, Montréal. Ou vous fera parvenir l'image ou les images que vous aurez demandées sans délai.



LE SIROP d'une saveur délicieuse

Le SIROP CROWN BRAND, sirop d'une qualité et d'une pureté reconnues, a sa place sur la table dans tous les foyers canadiens.

On étend le SIROP CROWN BRAND sur les crêpes, les céréales chaudes, les puddings et même le pain. Dans nos familles, on l'utilise en toute occasion et, s'il fallait écouter les enfants, on en mangerait tout le temps.

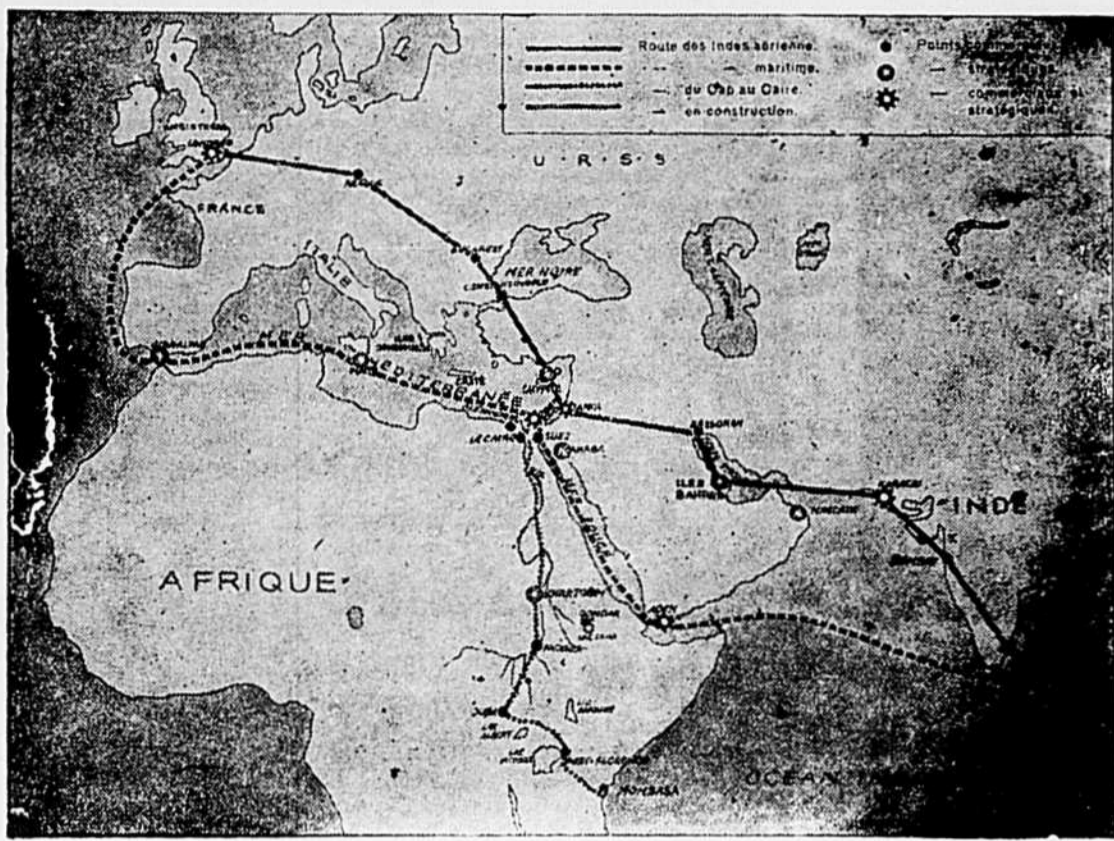
Mais servez du SIROP CROWN BRAND au moins tous les jours. C'est un aliment producteur d'énergie et chacun a besoin de renouveler ses forces pour travailler ou pour jouer.

Le Célèbre Aliment Producteur d'Énergie

Le Sirop CROWN BRAND THE CANADA STARCH COMPANY LIMITED

Advertisement for Branvin wine. Text: 'C'EST GRANDIOSE! MAIS PAS AUSSI GRANDIOSE QUE LA VALEUR BRANVIN'. Price: \$1.75 per gallon. Includes a small illustration of a man with a telescope.

LA ROUTE DES INDES



Voici près de deux siècles et demi qu'avec un soin jaloux de tous les instants la Grande-Bretagne monte la garde sur la route des Indes. Par « Route des Indes » il faut entendre tout le système de voies qui, d'Angleterre par delà la Méditerranée, soit par l'Asie, soit par l'Afrique, donne accès au golfe de Bengale et assure la liberté des communications avec l'Orient. L'histoire de la Route des Indes est celle de l'Empire des Mers, de la conquête progressive et du contrôle de tous les territoires qui bordent ou commandent les lignes maritimes suivies par le trafic britannique. La Grande-Bretagne protège et protégera, avec toute son énergie, cette route des Indes contre les entreprises germaniques.

LA PARTICIPATION DES DAMES ET DES DEMOISELLES A LA 30e EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC — 1941

UN MOYEN FACILE DE CONTRIBUER A L'EFFORT NATIONAL DE GUERRE.

Mesdames et mesdemoiselles, profitez de vos loisirs pour confectionner tricots, broderies, tapis, chaussettes et autres pièces et joignez l'utile à l'agréable. Si vous n'avez pas besoin de ces articles pour vous-mêmes ou vos proches, faites-en cadeau à des familles moins fortunées ou encore offrez-les à nos soldats, à nos aviateurs qui en auront un pressant besoin. Et surtout, rappelez-vous qu'en maintenant l'effort de production familiale, vous contribuerez à la conservation d'une de nos plus belles traditions canadiennes-françaises et à l'effort national de guerre.

L'Exposition Provinciale de Québec, qui sera tenue en 1941, du 30 août au 6 septembre, a toujours contribué d'une façon généreuse à l'encouragement de l'industrie féminine sous toutes ses formes, et, en 1940, elle distribuait à environ 200 participantes de toutes les parties de la province, qui avaient exposé au-delà de 1,300 pièces, une somme totale de \$600.00.

En plus de mériter un ou plusieurs prix offerts, vous montrerez à plus de 125,000 visiteurs les produits de votre habileté et peut-être aurez-vous l'occasion de vendre, à un prix rémunérateur, le fruit de votre travail?

Nous vous conseillons donc de lire attentivement les règlements énumérés plus bas, qui sont très simples, et de profiter de votre temps libre pour préparer vos envois à la prochaine Exposition Provinciale de Québec.

L'Exposition de 1940 a obtenu un succès considérable et les conditions actuelles laissent entrevoir que celle de 1941 battra tous les records d'assistance. Comme toujours la section de l'Industrie Féminine au Pavillon des Arts Domestiques sera le rendez-vous des dames et demoiselles de cette province.

Afin de fournir aux dames et aux jeunes filles qui ont des loisirs l'occasion de préparer, au cours des mois qui vont suivre, les travaux qui pourront être inscrits lors de la prochaine Exposition, la Commission publiée dès maintenant la nomenclature des classes et sections de la division de l'Industrie Féminine pour 1941 ainsi que les règlements qui s'y rapportent.

Les prix offerts dans chaque section, encore très nombreux et substantiels, seront énumérés dans la « Liste de Prix » officielle laquelle sera imprimée dans quelque temps et envoyée, sur demande, à toutes les personnes intéressées. Les honoraires d'inscription, qui sont généralement peu élevés, seront déterminés en même temps que les prix.

REGLEMENTS

- 1.— Ces classes sont proposées à toutes les exposantes de la province de Québec.
- 2.— Tout article dans cette division doit être l'œuvre et être strictement inscrit au nom de l'exposante, et celle-ci devra faire une déclaration solennelle attestant que l'exhibit a été confectionné par elle après le 15 septembre 1940.

- 3.— Tous les ouvrages à exposer devront être rendus à l'Exposition le mardi, 26 août, avant 6,00 heures p.m. Aucun article ne sera accepté après cette date. Les exhibits seront jugés les vendredi et samedi, 29 et 30 août.
- 4.— Aucun article ne sera remis avant le lundi matin, 8 septembre, à 9,00 heures. Les exhibits non réclamés le lundi, 8 septembre, à 6,00 heures p.m., seront retournés à leurs propriétaires dès le lendemain, mardi.
- 5.— Les exposants peuvent envoyer leurs articles par messagerie (express) ou par la poste, à l'adresse suivante: surintendant de l'Industrie Féminine, parc de l'Exposition, Québec, pourvu que les frais d'envoi aient été payés par l'expéditeur.
- 6.— Une exposante ne peut faire plus d'une inscription par section, ni faire concourir le même article dans plus d'une section.
- 7.— Si on veut bien lui en fixer le prix, l'Exposition se chargera, moyennant une commission de 10%, de la vente de tout article exposé.
- 8.— **IMPORTANT:** Les exposants voudront bien coudre, attacher, ou fixer bien solidement à leur envoi le coupon qui leur sera fourni par l'Exposition sur réception de leurs inscriptions.

INDUSTRIE FEMININE TRICOTS

- 1.— Mitaines pour enfants, poignet long, laine commerciale.
- 2.— Gants pour dame, tricot et broderie, laine commerciale.
- 3.— Chandail ou gilet, avec manches, pour garçonnet de 5 à 12 ans, tricot, laine domestique.
- 4.— Chandail ou gilet pour fillette de 5 à 12 ans, laine commerciale.
- 5.— Chandail ou gilet pour dame, tricot et broderie, laine commerciale.
- 6.— Robe tricotée pour dame, laine commerciale.
- 7.— Châle de fantaisie pour dame, forme en V, laine commerciale.
- 8.— Couvre-théière croché, laine commerciale.
- 9.— Tout tricot non mentionné dans les sections précédentes.

TISSUS DOMESTIQUES

- 1.— Couverture blanche, pure laine domestique, tissage croisé, rayures vert pâle.
- 2.— Une pièce de flanelle légère, tissage uni, pure laine domestique, couleur, longueur et largeur au choix de l'exposante.
- 3.— Une pièce de tissu quadrillé, tissage uni ou croisé, non foulé, pour jupe ou manteau, pure laine domestique, longueur et largeur au choix de l'exposante.
- 4.— Une nappe, pur lin domestique, lavé et non blanchi, tissage uni, proportions suggérées: 54" x 55", 60" x 72", 72" x 90", ourlet au fil tiré.
- 5.— Six serviettes de table, pur lin domestique, lavé et non blanchi, 15" x 15" environ, même modèle que la nappe, ourlet au fil tiré.
- 6.— Une pièce de toile croisée, pour serviettes, pur lin domestique.

- 7.— Une pièce de toile carreaute, tissage simple, pur lin domestique. Les fils tordant carreaux pourront être en coton de couleur ou en lin.
- 8.— Tout tissu domestique non mentionné dans les sections précédentes.

TAPIS

- 1.— Dessus de chaise croché, catalogue, dessin floral.
- 2.— Tapis croché, catalogue.
- 3.— Tapis croché, laine.
- 4.— Tapis tressé.
- 5.— Descente de lit tissée, catalogue.
- 6.— Descente de bain tissée, modèle art moderne.
- 7.— Tout genre de tapis non mentionné dans les sections précédentes.

CONFECTION

- 1.— Jupon-combinaison avec incrustation de dentelle.
- 2.— Jupon-combinaison avec broderie.
- 3.— Gilet de lin.
- 4.— Pyjama avec incrustation de dentelle.
- 5.— Pyjama avec broderie.
- 6.— Tout travail de confection non mentionné dans les sections précédentes.

BRODERIE

- 1.— Parure de fauteuils, broderie, trois morceaux.
- 2.— Service à lunch, broderie de couleur.
- 3.— Deux serviettes de toilette, broderie de couleur.
- 4.— Couvre-théière, broderie.
- 5.— Tout travail de broderie non mentionné dans les sections précédentes.

FANTAISIE

- 1.— Enveloppe à lingerie.
- 2.— Cousin, toile commerciale, broderie de couleur.
- 3.— Parure de fauteuils, tricot ou fil, trois morceaux.
- 4.— Tout travail de fantaisie non mentionné dans les sections précédentes.

CLASSE SPECIALE TRICOTS POUR SOLDATS

- 1.— Chaussettes.
- 2.— Mitaines.
- 3.— Mitaines pour le tir.
- 4.— Echarpe, tricotée à l'aiguille.
- 5.— Gants.
- 6.— Passe-montagne.
- 7.— Chandail ou gilet sans manches.
- 8.— Chandail avec manches.
- 9.— Tout autre genre de tricot pour soldats non mentionné dans les sections précédentes. (Ces tricots devront être exécutés avec de la laine de teinte kaki ou bleue).

OLIVIER SIDING

Dimanche de Pâques, le Rév. Père Pascal, Capucin de Restigouche, a célébré la messe. Depuis lundi, 21 avril, nous n'avons pas eu de trains réguliers. Les rivières ayant monté plus qu'à leur niveau, l'eau a brisé un mille de chemin de fer. Une équipe de plusieurs travailleurs s'occupe jour et nuit à la réparation. Ce n'est que le 26 avril que le fret nous arrivait et très en retard. Heureusement que M. Sem Francoeur, propriétaire de l'auto-bus de Campbellton, a pu obtenir une permission spéciale du Gouvernement pour transporter le courrier, les voyageurs et les gens pour le flottage des billots sur la rivière Kedgwick. La route nationale entre Campbellton et St-Léonard est maintenant ouverte à la circulation.

TOITURE METALLIQUE TITE-LAP

Écrivez maintenant Afin d'obtenir une estimation, envoyez les dimensions du faite et des chevrons. Absolument étanche, à l'épreuve des intempéries. Réduit les risques d'incendie. La toiture et les lambris métalliques TITE-LAP sont disponibles dans la célèbre marque "Council Standard" avec garantie de 25 ans aussi bien que dans la marque Superior, jauge 28 et 36, en feuilles de 6, 7, 8, 9 et 10 pieds de longueur.

Eastern Steel Products 1155 St-Jacques Street, Montréal

MORSE

Inventeur du télégraphe

Ce grand inventeur américain naissait il y a 150 ans

Samuel Finley Breeze Morse naquit à Charlestown, dans l'Etat de Massachusetts, le 27 avril 1791, et toute la nation américaine célèbre, avec enthousiasme, le 150e anniversaire de naissance de cet homme qui fut peintre distingué avant de devenir un inventeur de réputation mondiale.

Comme Morse jouissait déjà d'une réputation enviable en qualité d'artiste quand il se tourna vers l'électromagnétisme pour devenir un physicien célèbre, on peut dire que si ce changement fut une perte pour l'art il fut un gain immense pour la science.

Après sa graduation à l'université Yale en 1818, Morse alla étudier la peinture en Angleterre où la Adolphi Society lui décerna un prix à la suite d'une peinture qu'il exécuta: Dying Hercules. En 1825 il devint président d'une association qu'il fonda l'année précédente à New-York, laquelle reçut le nom de National Academy of Design. C'est en 1832, alors qu'il revenait d'un voyage qu'il fit en Europe, que lui vint l'idée de se livrer à la télégraphie.

Les antécédents de la famille prédisposaient l'artiste aux sciences plus qu'aux arts. Son père était géographe: le géographe le plus remarquable de l'époque en Amérique. Les « geographical compendiums » de cet homme constituèrent le traité le plus considérable du genre et le plus généralement enseigné dans les écoles du pays. Ce goût pour la science va se retrouver dans le fils comme on va le voir.

Samuel-Finley-Breeze Morse avait 41 ans d'âge quand, en 1832, il se mit sérieusement à l'étude de l'électromagnétisme qui devait résulter en l'invention qui porte son nom: le télégraphe Morse. Son système télégraphique, comme on le sait peut-être, consiste en caractères imprimés, sous formes de points et de traits diversement combinés, sur une bande de papier qui se déroule.

Mais les débuts de Morse furent plutôt humbles. En 1835, on pouvait voir son premier appareil de télégraphie mis en exposition à l'université de la ville de New-York. Peu satisfait de ce premier modèle, il l'améliora et le remit en exposition en l'année 1837. Au mois de septembre de la même année, il obtint une patente de son invention, mais ses admirateurs ne se faisaient pas nombreux.

L'inventeur du télégraphe devait avoir le sort de la plupart des inventeurs: un public sceptique pendant un certain temps. Morse sollicita l'aide du Congrès pour faire construire une ligne télégraphique entre les villes de Washington et Baltimore afin qu'il puisse établir l'efficacité de son invention. Mais la demande resta sans suite. Morse passa alors l'Atlantique et il traversa l'Angleterre et la France espérant y trouver l'aide désirée, mais sa demande fut froidement accueillie dans ces deux pays également.

Après bien des voyages et des déboires, la somme nécessaire lui fut accordée et il la trouva dans son propre pays après l'avoir sollicitée ailleurs pendant quatre années. En effet, le 3 mars 1843, qui était le dernier jour de sa session, le Congrès des Etats-Unis accorda la demande faite pour la première fois cinq ans auparavant. Ce soir là Morse se mit au lit quelque peu découragé. Mais le lendemain, il apprenait que la jolie somme de \$30,000 lui avait été allouée afin de le mettre en mesure d'essayer son appareil en question.

La ligne télégraphique entre Washington et Baltimore fut construite en l'année 1844. Et c'est cette année là, le 24 mai, d'une des salles de la Cour Suprême des Etats-Unis que le premier télégramme fut envoyé. Il fut reçu à Baltimore tel qu'on le désirait. Le système télégraphique Morse était un succès complet.

Ce succès lui couronna à plusieurs reprises et avec tant de distinction que Morse en a été confus. L'université Yale lui a conféré un degré. Le sultan de Turquie lui a fait remettre une décoration en diamant. Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche lui décernèrent des médailles d'or. Morse reçut aussi d'autres distinctions de l'Espagne et du Danemark. Enfin, les gouvernements européens lui présentèrent conjointement une bourse de \$200,000 francs.

Le système télégraphique qui porte son nom et qu'il a inventé, assure à Morse l'immortalité, car les développements modernes et actuels de la télégraphie nous ramènent chaque année à lui, et cette année surtout.

(Common Council for American Unity)

M. Jean-Marie Dufour est allé passer Pâques à Edmundston et Baker Brook, chez des amis.

Mlle Rose-Aimée Richard, institutrice, est allée passer ses vacances de Pâques à Kedgwick, chez son père M. André Richard.

Mlle Delina Pelletier est actuellement chez ses parents à St-Quentin.

M. Emile Dionne à St-Quentin, chez des parents.

M. et Mme P. Thibeault sont en visite chez leur fils Mme Claude Gagnon.

M. Léonard Bernier est allé passer l'été à Matane.

M. et Mme Géraldine Godin sont arrivés en notre localité pour demeurer.

Mme Nelly Godin, est en promenade à St-Quentin.

M. Emile Fournier, comptable de la Cie Jean, de St-Quentin, est retenu chez lui pour cause de maladie.

M. Synny Thompson, époux de Dorothy Philip, et M. Willy Martin, époux de Thérèse Philip, tous deux soldats du Régiment des forestiers canadiens, sont rendus récemment outre-mer, en Angleterre, avec un détachement du Régiment de la Chaudière de Val-Cartier.

M. Armand Gendron, militaire de la Croix-Rouge, 22e Régiment, à Valcartier était en visite chez ses parents, cette semaine.

CRESCENDO

O mon âme, pourquoi laisser pâlir ton rêve ? Pourquoi, laisser mourir tes élans, ton bonheur ? Pourquoi désespérer, quand le printemps s'éveille Et que la nature sourit avec candeur ?

Fixe ton idéal et marche à sa poursuite Ris-toi des obstacles et crois en l'avenir. Lutte, pour traverser l'orage qui t'agite, Car les pics sont à ceux qui savent les gravir.

Si tu parviens là-haut, que tu seras heureuse D'être si près du ciel, de respirer l'air pur... Et de voir se lever une aube radieuse !... Ouvre tes ailes, va t'exalter dans l'azur !... MOUSSE DES BOIS.

STE-LUCE

Baptêmes. — Le 12 avril, Marie-Alphonse, enfant de M. et Mme Antonio Perreault (Bernadette LePage), née le 10 avril. Parrain, M. Albert Lechasseur; marraine, Mme Albert Lechasseur (Alphonse LePage).

Le 13, Marie-Louise Picard, enfant de M. et Mme Louis Philippe Picard (Adrienne Roy) né le 12. Parrain, M. Joseph Roy; marraine, Mme Jeanne Picard.

Le 15, Joseph-Irénée, né le 15, enfant de M. et Mme François Lechasseur (Jeanne Beaulieu). Parrain et marraine, M. et Mme Donat Lechasseur (Rose-Anna Gladu).

Le 29, J.-Bte-Adrien, né le 28, enfant de M. et Mme Léo Ross (M.-Ange Desrochers). Parrain et mar-

raine, M. et Mme J.-Bte Ross (Adeline Vignola).

Le 29, Joseph-Roland, né le 28, enfant de M. et Mme Calixte St-Laurent (Eva Guimont). Parrain et marraine, M. et Mme François LaVoie, (Philomène St-Laurent), de St-Anaclet.

Mariage. — Adrien Huet, fils de M. et Mme Wilfrid Huet de St-Charles Garnier et M. Ellime Jean, fille de M. Damase Jean et de Mme Jean, décédée.

Sépultures. — Armand Lechasseur, fils de M. Edmond Lechasseur, décédé, et de Mme Lechasseur, à l'âge de 15 ans.

Obéline Proulx, épouse de feu François Gagné, décédée le 6, inhumée le 8 à l'âge de 83 ans.

Adelard Drapeau, époux de Dame Marie Parquet, décédé le 5, inhumé le 9 à l'âge de 75 ans.

Si rafraichissant avec le lunch



Vous Êtes-Vous Engagé

DANS TOUTE LA MESURE DE VOS MOYENS À SOUSCRIRE AUX

Certificats D'ÉPARGNE DE GUERRE régulièrement?

VOUS SAVEZ que l'oeuvre de guerre du Canada exige chaque semaine, chaque mois, un flot ininterrompu d'argent, alimenté par l'épargne populaire.

SI VOUS N'AVEZ PAS DÉJÀ pris d'engagement — FAITES-LE IMMÉDIATEMENT. Le Canada a besoin de tout ce que vous pouvez épargner et prêter. Il y a trois façons de s'engager:

- (1) Demandez à votre patron de déduire de votre salaire un montant déterminé;
- (2) Autorisez votre banque à déduire chaque mois de votre compte d'épargne un montant déterminé;
- (3) Signez l'Engagement d'Honneur d'acheter des timbres ou des certificats, à intervalles réguliers, pour un montant déterminé.

SI VOUS AVEZ PRIS UN ENGAGEMENT — tenez parole, Vous verrez votre placement s'accroître de mois en mois. AUGMENTEZ le montant que vous avez promis d'épargner et de prêter. Et, n'oubliez pas qu'en plus du montant que vous vous êtes engagé à souscrire, vous pouvez en tout temps acheter des Certificats d'Épargne de Guerre à votre banque, au bureau de poste ou en adressant votre remise directement au Comité de l'Épargne en Temps de Guerre, à Ottawa.

Publiée par le Comité de l'Épargne en Temps de Guerre, Ottawa.

Tenez parole! ... ET MÊME AUGMENTEZ VOS ACHATS RÉGULIERS DE

CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

QUELQUES VOIX DE NOTRE PAYS

Le budget de guerre du Canada

Tout pour la guerre, ou presque tout

Le budget de dépenses le plus élevé et la feuille d'impôts la plus chargée que le contribuable canadien ait jamais affrontés, telle est la principale nouvelle de guerre, pour le Canada : car ces dépenses énormes et cette aggravation d'impôts sont la conséquence immédiate de l'entrée du Canada dans un effort de guerre à fond et total. Il ne manque plus que la conscription pour service militaire outre-mer pour que le Canada soit sur le pied de guerre des nations européennes. Le service militaire obligatoire existe déjà pour la défense du Canada, en Amérique du Nord. Etabli pour la durée d'un mois, puis de quatre mois, il est en train de devenir fixe « pour la durée de la guerre ». La seule étape à venir, et qu'il reste possible d'envisager, c'est le service militaire obligatoire pour outre-mer. La presse ultra-loyaliste du Canada et tout un élément de même inspiration y poussent sans relâche. Jusqu'ici le gouvernement King a refusé d'aller aussi loin. Jusqu'ici...

Chiffres astronomiques, taxes astronomiques, déboursés astronomiques, tout cela est de nature à établir nettement, si nous ne l'avions déjà su, que le Canada est en guerre, et presque dans la situation des pays d'Europe qui se battent. MM. King, Ralston, Isley nous avaient fait prévoir depuis quelque temps que notre effort de guerre, dans tous les domaines, s'accroîtrait à fond. Nous y voilà. On a pensé que, de 1914 à 1918, nous savions ce que c'était que la guerre. Peut-être. Après l'établissement de la conscription, en 1917, nous le savions, mais plus ou moins. Cette fois-ci nous l'aurons su dès avant l'établissement d'un service militaire obligatoire pour outre-mer, toujours possible. Ceux qui ont réclamé, au Canada, que le pays fit des sacrifices de toute sorte analogues à ceux des nations européennes ne sont pas très loin d'avoir obtenu tout ce qu'ils veulent. Que la guerre se prolonge quelque peu et le Canada, à supposer qu'il ne le soit pas déjà, deviendra la nation la plus taxée de toutes les Amériques, pour ce qui est des fins de guerre, et toutes proportions gardées. Hausses d'impôts de tout genre, établissement de nouvelles taxes, prélèvements doublés et davantage, pour fins de défense nationale, à compter de juillet prochain, au chapitre des salaires et revenus, majoration considérable de l'impôt sur le revenu, restrictions de tout genre, impôts plus élevés de consommation sur différents produits, dont le sucre, régime douanier plus favorable aux importations d'Angleterre, taxes sur les voyages, aggravation de certains impôts dits de guerre, dont plusieurs ont jusqu'ici servi à toutes sortes d'autres fins, abolition de certaines exemptions, — ainsi sur les matériaux de construction, — tout cela signifie que nous sommes au régime absolu de guerre. Tout pour la guerre, ou presque tout. C'était à prévoir, dès septembre 1939. Et cela est venu, graduellement jusqu'à ces mois-ci, durement ces jours-ci. « Dura lex, sed lex... » — G. P.

(« Le DEVOIR », Montréal.)

La carrière laborieuse de Marian Anderson

Montréal applaudissait récemment Marian Anderson, le plus célèbre contralto d'Amérique. Cette chanteuse noire, qui possède une voix d'une souplesse merveilleuse, connaît aujourd'hui le succès, la gloire et la fortune. Si elle a atteint les premiers rangs, c'est d'abord qu'elle avait reçu un don exceptionnel, c'est aussi qu'elle s'est imposée de lourds sacrifices pour accomplir son idéal. Un critique new-yorkais, Howard Taubman, a écrit à son sujet quelques notes qui révélaient son travail persévérant et consciencieux.

Marian Anderson commença à chanter dès l'âge de 3 ans. A six ans, elle faisait partie d'un chœur juvénile de la Union Baptist Church, d'où elle passa à la chorale d'adultes à 13 ans. Elle ne manqua jamais une répétition et s'appliqua sans cesse à maîtriser toutes les difficultés de ses partitions. Labeur obstiné qui lui valut à l'occasion de légers bénéfices, quand elle obtenait des engagements, au prix de \$5.00 pour deux ou trois chansons. Elle savait les frais du pianiste, en s'accompagnant elle-même ! A 14 ans, elle chanta pour la première fois avec un orchestre. En 1925, alors qu'elle n'avait que 21 ans, Marian Anderson était soliste à un concert de l'Orchestre Philharmonique de New-York. Peu de temps après, grâce à une bourse d'études, elle partit compléter sa formation en Europe. A son retour, elle prenait place parmi les grandes cantatrices de l'univers.

Voici un exemple magnifique d'une enfant née d'une famille pauvre, appartenant à une race longtemps brimée aux Etats-Unis, et dont les mérites lui ont gagné le suffrage de tous les publics. Marian Anderson n'est pas un cas unique, mais elle fournit une démonstration évidente de la récompense de l'effort jamais découragé et de la volonté tenace d'arriver, quoiqu'il en coûte de sacrifices. Elle a su éviter le péril de la facilité. (« Le CANADA », Montréal.)

QU'ATTENDENT NOS ECRIVAINS POUR NOUS DONNER UNE LITTERATURE ?

Il semblerait étonnant, voire ridicule, aux yeux de certains que l'on puisse vouloir discuter du problème littéraire tout comme d'un problème de physique ; et que l'on puisse chercher à émettre des « lois » qui aideraient à trouver une solution de ce problème qui ne laisse pas d'être, au Canada français, un problème majeur. Et un problème presque douloureux.

Mon premier principe serait le suivant : les oeuvres maîtresses sont toujours — sauf rares, très rares exceptions, — le sommet d'une véritable pyramide. Elles ne peuvent exister que si le produit en même temps un certain nombre d'oeuvres de second plan ; un plus grand nombre d'ouvrages quelconques ; et un très grand nombre de productions relativement inférieures.

Aussi serait-il ridicule pour nous d'espérer voir apparaître des oeuvres de « classe internationale » à moins que notre production littéraire ne soit suffisante par le nombre. Aussi bien cela s'appliquerait-il à notre niveau scientifique ; et nos grands savants seront d'autant plus grands qu'il y aura chez nous un certain nombre de simples « savants » et un grand nombre d'obscur chercheurs.

On admettra que notre production littéraire est loin d'être proportionnée à notre population ni, bien entendu, à nos prétentions qui sont parfois bien grandes. Il n'est que de comparer nos maisons d'édition à celles de petits pays européens de notre taille pour admettre que c'est là un pur constat.

Mais ce surtout à quoi je me voudrais attacher est à mon second principe qui serait le suivant : dans l'économie matérielle ou intellectuelle d'un pays, la production est toujours conditionnée par la consommation. Il y a là une application de la loi de l'offre et de la demande qui me paraît évidente.

En vertu de cette « loi » il y aura d'autant plus d'auteurs dans un milieu donné, que ce milieu fournira de lecteurs. Si j'avais l'esprit mathématique, ce que hélas ! on ne m'a point donné, je pourrais exposer ici quelque belle formule algébrique. Je m'en passerai forcément et vous, bien volontiers.

Or notre public ne lit point. Une personne bien intentionnée a tenté dernièrement de nous démontrer le contraire en se servant de statistiques qui jusqu'ici nous avaient condamnés mais dont elle prétendit qu'elles prouvaient le contraire. Je me défie quelque peu des statistiques ; mais je me défie encore plus des gens qui se défont des statistiques et prétendent les écarter d'un geste opportuniste. Certes les statistiques ne sauraient tout dire ; mais elles prouvent tout de même plus que ne peuvent faire de simples suppositions. Bref, la logique qui s'exprime en pourcentage me convainc mieux que celle qui s'exprime en postulats.

Je sais par exemple que la fréquentation des grandes bibliothèques est faible, très faible, par comparaison avec les autres provinces, qui elles-mêmes ne sont peut-être pas si florissantes par rapport à certains autres pays. Je sais que Montréal a trois bibliothèques françaises — de vraies bibliothèques — et qu'il y en a là-dessus une seule qui soit ouverte ! Je sais que les livres de notre Université dorment depuis des années dans des caisses. Je sais qu'il s'est plus vendu d'exemplaires en français de Maria Chapdelaine en Egypte qu'au Canada français ; et qu'il y eut plus d'acquéreurs de l'édition de luxe de ce même ouvrage à Buenos Ayres que chez nous ! Je sais qu'il n'existe pas de librairies hors de Montréal et de Québec. Je sais que dans nos villes de vingt-cinq mille âmes vous essaieriez en vain de placer, même en consignation, une douzaine d'exemplaires d'un roman. Je sais que pour un auteur canadien, édité chez nous, arriver à trois mille exemplaires est beau et à cinq mille un triomphe ; tandis que les grands auteurs finlandais voient leurs ouvrages à succès toucher DANS LEUR PAYS LE CENT MILLE ; et la Finlande n'a pas la population du Québec ! Je sais que neuf sur dix de nos écrivains y sont de leur poche si le Gouvernement Provincial ne leur achète point deux cents exemplaires.

Quant à la fréquentation de nos bibliothèques, il est possible que cela ait changé. Mais j'ai personnellement fait une petite enquête il y a plusieurs années ; j'ai été épouvanté lorsque j'ai connu quels étaient les livres qu'on lisait et quels étaient ceux qu'on ne lisait point. Enfin, si vous voulez vous y amuser (amuser n'est malheureusement pas le mot) prenez la peine de regarder dans le tram par-dessus l'épaule de tous les usagers qui lisent ; voyez combien de ces liseurs sont des canadiens-français ; combien de ces liseurs canadiens-français lisent un livre ; combien de ces liseurs canadiens-français de livres lisent des livres en français ; et combien de ces liseurs canadiens-français de livres français lisent un ouvrage qui se classerait sous l'étiquette « littérature » ; et ensuite donnez-moi de vos nouvelles, si le coeur vous en dit !

Comment voulez-vous avec cela que des gens sains d'esprit songent à écrire ! Et je n'insiste pas sur cet étonnant paradoxe de la défiance de notre sordidaire élite de notaires, médecins, avocats, industriels envers le monsieur qui pousse l'aberration jusqu'à passer ses loisirs, à lire, ce qui est suspect, et surtout à écrire, ce qui est immoral ; au lieu de, comme tout le monde, se contenter de nos épais journaux et consacrer leurs loisirs à des divertissements dont les symboles seraient la canne à pêche, le bâton de golf et l'écusson de la Commission des Liqueurs, (trayon des « alcools »).

Vis-à-vis de certaines gens — et non des moindres, — un livre qu'on a écrit est un boulet que l'on traînera toute sa vie et qui de tout son poids pèsera contre vous dans la balance du succès. Si encore ceux-là avaient pris la peine de vous lire !

Un homme que je connais, intelligent et riche, a sur sa table LE livre, le seul, qu'il a COMMENCE il y a environ huit ans. Un de mes amis jure avoir entendu une jeune fille un jour, dire à sa compagne : « Comme cadeau, pourquoi ne lui achèterais-tu pas un livre ? » Et l'autre de répondre : « Un livre ? pas possible, elle en a déjà UN ! »

J'exagère ? Eh ! bien demandez à nos rares libraires ! Il y a progrès ? J'y consens. Mais justes ceux, que ce progrès est encore faible et que nous sommes loin de là où nous devrions être ! Tant que nos gens « instruits », tant que nos bacheliers fermeront leur dernier livre le jour où ils passent leurs derniers examens ; tant que nos étudiants ne liront strictement que leurs manuels ; tant que le commerce du livre sera florissant surtout dans les paroisses de maisons religieuses où l'on vend — et abondamment — des livres pieux mais... (je censure)... tant qu'il en sera ainsi, n'espérez pas que les gens de lettres soient plus sots que les commerçants et qu'ils s'obstinent à offrir une marchandise dont on ne veut point.

Il y aura une littérature canadienne-française le jour où notre public le voudra. Jusque-là... RINGUET

UN NOUVEAU DUNKERQUE

Aussi néfaste que le premier. — Le désastre balkanique. — Que vaut au juste l'aide des E.-Unis ?

L'EMPIRE BRITANNIQUE EN DANGER

A un moment donné, pendant la Révolution française, le Comité de Salut Public lança le cri : « La patrie est en danger ! » La France était alors envahie de tous côtés, mais l'appel fut entendu, et les quatorze armées de Lazare Carnot repoussèrent l'ennemi hors des frontières. C'était en 1793. En 1940, M. Paul Reynaud répéta cet appel, mais comme il n'avait rien d'un Lazare Carnot, pas plus que son gouvernement ne ressemblait au Comité de Salut Public, la France ne réagit pas.

A l'heure actuelle, le cri de « L'Empire britannique est en danger » n'a pas encore été lancé par Winston Churchill, mais l'Angleterre et ses Dominions se rendent parfaitement compte que la situation est d'une excessive gravité. Déjà des experts militaires conviennent que la victoire ne peut être gagnée avant des années, si même elle ne peut être perdue en quelques mois, après le désastre balkanique.

Deux systèmes s'affrontent : celui de la guerre courte, la guerre éclair, et celui de la guerre longue, la guerre d'épuisement. N'allons pas croire que ces systèmes résultent du libre choix des belligérants. Ils sont le fait des tempéraments, des conditions politiques, de la situation matérielle de chacun. Ils continueront d'être jusqu'à la fin des hostilités, et rien ne peut changer cet état de choses.

L'Allemagne a pour elle une énorme avance dans tous les domaines militaires, et elle l'exploite à fond. La Grande-Bretagne, se sentant incapable d'aborder son adversaire de front, avec quelque chance de succès, a essayé de se servir de pays aux populations sympathiques, mais avec le plus grand insuccès. C'est pourquoi elle devra trouver une nouvelle tactique, après le Dunkerque français et le Dunkerque hellénique.

La question qui se pose est celle-ci : Est-ce que les débris de son armée, après avoir quitté la Grèce, pourront enrayer l'avance nazie vers Suez, par l'Egypte ? Est-ce que la Turquie empêchera l'Allemagne d'atteindre le fameux canal par l'Asie mineure ? Tels sont les deux problèmes de l'heure, et il est manifeste que l'attitude de la Turquie sera modelée sur celle de la Russie. Or l'amour des Soviets à l'égard de l'Angleterre et des Etats-Unis, qu'ils appellent des puissances ploutocratiques, reste plutôt obscur.

Comme il arrive toujours, l'attitude des nations hésitantes jusqu'ici varie avec les vicissitudes du conflit. La France et l'Espagne semblent glisser vers l'Axe, et n'était la famine dont elles souffrent toutes deux, il n'y a pas de doute qu'elles favoriseraient à l'Allemagne la conquête de Gibraltar. L'aide des Etats-Unis à l'Angleterre est toujours à l'arrière-scène, mais il semble que cette promesse perd de son efficacité, en ce qui regarde les pays non anglo-saxons.

Avant la capitulation grecque, un porte-parole hellénique a prononcé ces mots fatidiques : « L'Angleterre nous avait promis son appui le plus entier, mais elle ne nous a pas envoyé beaucoup d'hommes, et encore australiens et néo-zélandais pour la plupart. Le président Roosevelt, depuis six mois, nous annonçait l'arrivée d'un matériel formidable, mais nous n'avons pas reçu une seule cartouche. Ce n'était toujours pas avec ces belles paroles que nous pouvions résister victorieusement, nous petit peuple, à deux puissants empires ! »

Nos impérialistes canadiens y réfléchirent peut-être à deux fois avant de vouloir nous précipiter tête première dans cette mêlée. Il ne semble pas que tout aille pour le mieux en Australie, où le gouvernement Menzies a mis ses troupes à la disposition de l'Etat-Major britannique sans aucun contrôle de sa part. Demandons-nous un peu ce qui se serait produit au Canada, si les nôtres avaient été jetés à la mer, en Grèce, sans que notre gouvernement eût été consulté. La prudence écossaise de M. Mackenzie King a été battue en brèche par les impérialistes du « Globe and Mail », de la « Winnipeg Free Press » et de l'« Ottawa Journal », sans parler des Hanson et des Herridge, mais il se peut qu'avant longtemps ces énergumènes rejoignent la juste récompense de leurs pasquinades.

GILBERT LARUE.

(« L'AUTORITE », Montréal.)

Budget de guerre

Le gouvernement fédéral a besoin de \$2.700.000.000 pour financer l'effort de guerre du Canada pendant l'exercice 1941-42. Ses embarras sont extrêmes. Il ne peut légitimement taxer le peuple pour en obtenir une somme aussi considérable, pour la simple raison qu'une partie des fonds à trouver est destinée à payer les commandes que l'Angleterre confie à des entreprises canadiennes. En effet, en plus de ce que la nation donne à la métropole, elle lui prête de l'argent sur garantie d'engagements commerciaux appartenant à des Anglais. En bonne comptabilité, cette opération ne devrait pas être considérée comme une aggravation du budget, à moins que les valeurs collatérales détenues en retour ne soient de celles qu'on ne peut apprécier exactement qu'à l'époque de leur remboursement. Il reste donc à trouver approximativement \$2.250.000.000 pour frais d'administration et pour fins militaires. Ainsi réduit à ce que le gouvernement exigera des contribuables, le budget représente un peu plus du tiers du revenu national. Taxes et surtaxes rapporteront probablement les deux tiers de ce montant. L'emprunt fournira le reste. L'augmentation des impôts sera d'autant plus sensible pour les petites bourses et les grandes familles que l'effet général de cet effort financier haussera bientôt le coût de la vie. Quant aux riches, si lourdement frappés qu'ils soient, il leur en restera suffisamment pour que la comparaison de leur sort avec celui des pauvres gens leur inspire la sagesse.

(« L'EVENEMENT-JOURNAL », Québec.)

COUPS DE MARTEAU

La petite Aurore Gagnon, « l'enfant martyre », est encore à l'ordre du jour. Ce qu'elle a la vie dure tout de même, car beaucoup la croyaient morte. Le petit journal d'une petite ville annonce qu'à une représentation théâtrale 2.000 personnes ont pleuré sur les souffrances d'Aurore, et que 1.000 autres ont pleuré de ne pouvoir être admises. Voici quelques-uns des sous-titres dans le compte rendu de ce mélodrame s'agrementé : « La marâtre conspuée par la foule. — La petite Aurore, simple et touchante, bouleverse les coeurs ». Ceci nous rappelle l'ancien Théâtre National, lorsque Blanche de la Sablonnière faisait brailler des milliers d'auditeurs chaque semaine. Mais il y a quarante ans de cela et nous pensions que les Canayens avaient versé toutes leurs larmes. Il faut croire que tel n'est pas le cas et que leur réservoir est inépuisable. On a des traditions, voyez-vous, ou on n'en a pas !

M. W.-D. Herridge — héritier présomptif d'« Arbi » Bennett, lui-même héritier des millions de Mme Eddy, ce qui le rendit roi des alimuties — M. Herridge donc, fondateur de la Démocratie Nouvelle, titre trompeur sous lequel s'abrite son impérialisme à tous crins, ordonne à M. Mackenzie King de se soumettre à la conscription, ou de se démettre. A l'entendre, mieux vaut la désunion dans le pays que l'union, si notre effort de guerre ne doit pas être accentué. Le Premier Ministre sourira sans doute de l'injonction de ce chef de parti qui, non seulement ne réussit pas à faire élire un seul de ses partisans, mais fut lui-même honteusement battu. Pourquoi la conscription, si nous ne sommes pas capables d'expédier en Angleterre ou ailleurs les milliers de soldats canadiens qui attendent de partir ? Comme quoi M. Herridge aura sans doute voulu tirer son nom de l'obscurité où il était enseveli, sans se douter, le pauvre homme ! qu'il se couvrirait de ridicule.

Le bombardement de Londres du 16 avril a fait trois victimes chez les Lords. Ceux d'entre eux qui ont été pulvérisés par les bombes allemandes sont lord Stamp, lord Auckland et lord Kimberley. Il ne manque au tableau que lord Astor et sa compagne, la célèbre Nancy. On se souvient que les lords et leurs alliés de la haute Phynance étaient de fervents disciples de la politique « d'apaisement » vis-à-vis de l'Allemagne. Ils trouvaient les politiciens français trop pouilleux pour frayer avec eux. Ils n'estimaient que von Ribbentrop et autres Allemands dont les belles manières remplissaient d'admiration les invités de Cliveden, la propriété « astorienne » où Lady Nancy recevait les amis d'Hitler. On assure que lord Halifax a bien fait de traverser l'Atlantique pour se réfugier à l'ambassade de Washington, car lui aussi était un des convives les plus assidus du clan Cliveden, et beaucoup des bombardés londoniens s'en souviennent amèrement aujourd'hui.

(« L'AUTORITE », Montréal.)

VULCAIN.

Prêtez à l'épargne de Guerre

THE "SALADA"



Les Produits de Kuyper Aident l'Effort de Guerre du Canada



FABRIQUÉS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, les produits de Kuyper sont maintenant exportés de Montréal aux États-Unis, aux Indes Orientales Néerlandaises, en Amérique du Sud et autres pays libres, apportant ainsi au Dominion des valeurs d'échange importantes.

La Vraie saveur de Hollande du Gin de Kuyper en fait le genièvre qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

EXIGEZ LE DE KUYPER — Encouragez le produit qui aide l'effort de guerre du Canada.

10 onces \$1.05 26 onces \$2.40 40 onces \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER

MAISON FONDÉE EN L'AN 1695 — EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS.

(« Le QUARTIER LATIN », Montréal.)

BUDGET DE \$1.300.000.000 POUR LA GUERRE

Dépenses totales de \$1.768.000.000. Nouveaux impôts et impôts majorés qui rapporteront \$300.000.000 au trésor fédéral.

OTTAWA, 30. — (Par Lorenzo Paré, correspondant parlementaire de l'Action Catholique). — Les dépenses de guerre du Canada en 1941 et l'aide financière que notre pays apporte à la Grande-Bretagne, taxeront à leurs limites les ressources du contribuable canadien. Devant une Chambre bondée et impatiente de connaître l'étendue des sacrifices que la guerre impose au pays, M. Halsey, ministre des Finances, l'a fait comprendre en exposant le troisième budget de guerre du Canada. Deux principes, a-t-il dit, ont inspiré la préparation de ce budget: premièrement: mobiliser le plus rapidement possible toutes les ressources matérielles et humaines du pays; deuxièmement: suivre le plus possible la politique de payer au jour le jour.

Voici en chiffres frais ce qui en résulte: Les dépenses de l'année se chiffreront à \$1.768.000.000, et se décomposent comme suit: \$1.300.000.000 pour la guerre; \$433.131.639, pour l'administration civile; \$35.000.000 pour réduire la production du blé. Les revenus se totaliseront à \$1.150.000.000, dont \$300.000.000 en taxes entièrement nouvelles. Le déficit prévu est alors de \$618.000.000. Le Canada paiera environ 79 p.c. de ses dépenses militaires et civiles à même ses revenus courants. Telle est la base sur laquelle les subsides sont votés. Mais le ministre a déclaré que si les dépenses de guerre atteignent le chiffre prévu par le programme militaire, les dépenses toucheront \$1.918.000.000, et le déficit s'éleva à \$768.000.000.

L'AIDE A LA GRANDE-BRETAGNE. A ce déficit de \$618.000.000, dit le ministre, il faut ajouter une somme variant de \$800 à \$900 millions qui représente la différence entre le déficit de la Grande-Bretagne envers le Canada et notre propre déficit envers les Etats-Unis. Ce fait porterait le déficit budgétaire à au moins \$1.500.000.000, a dit M. Halsey. En effet, la Grande-Bretagne prévoit qu'elle achètera pour \$1.500.000.000 de matériel de guerre au Canada, et notre pays avancera la plus grande partie de ce montant. A ce sujet, le ministre a dit ce qui suit: « On estime que le déficit de la Grande-Bretagne dans la balance de ces paiements au Canada sera de \$1.150.000.000. C'est une somme colossale, si l'on songe à l'ajouter aux dépenses directes de guerre du Canada, qui seront peut-être de \$1.450.000.000. Mais on ne peut s'arrêter à penser que la Grande-Bretagne serait empêchée d'acheter au Canada le matériel dont elle a un besoin vital parce qu'elle manquerait de dollars canadiens ». C'est possible.

BOISSONS ET FARDES. La bière et les liqueurs douces sont lourdement taxées par les impôts qui frappent le malt (passant de 5 cents à 25 cents la livre) et le gaz carbonique. Ajoutés à l'augmentation des droits sur le vin, ces impôts donneront \$2.000.000 de plus au trésor. Les cosmétiques en donneront tout autant. On verra donc beaucoup plus d'absténés et de visages non enfarinés. Les pères de famille ne s'en plaindront point. Mais il n'est pas ainsi de l'augmentation de la taxe sur le sucre qui doit rapporter \$12.000.000 de plus à l'Etat.

TACHE FINANCIERE COLOSSALE. « La tâche financière qui incombe au peuple canadien, dit le ministre, est colossale et sans précédent. Mais d'aucune façon, elle n'est impossible. Il faudra une économie rigoureuse; mais non pas la privation. Il faudra un rude labeur. Il faudra que les profits passent au trésor de la nation, mais ni la solidité de notre structure économique, ni la valeur de nos ressources ne seront mises en danger. « Il faudra un effort intense et patient pour la durée de la guerre, mais c'est pour assurer un avenir sûr. Comme les Canadiens croient que nous sommes engagés dans une guerre pour défendre les plus hautes qualités de notre vie commune contre la destruction, nous pouvons accomplir cette tâche, sinon avec facilité, du moins sans catastrophe, et avec la victoire finale ». M. Halsey a ajouté que le budget qu'il présentait était « la conséquence nécessaire de notre décision de nous tenir côte à côte avec nos nations-sœurs et avec l'aide des Etats-Unis pour la défense de la civilisation ».

LES NOUVEAUX IMPOTS. Les nouveaux impôts qui doivent rapporter à eux seuls \$300.000.000, pour une année entière sont exposés en détail dans d'autres colonnes. Qu'il suffise de dire ceci que l'impôt sur le revenu est considérablement augmenté, même si les provinces abandonnent la part qu'elles touchent suivant la proposition du fédéral. Il en est ainsi de la taxe de la défense nationale. Par exemple, un célibataire ayant un salaire de \$1.500, paie en vertu du tarif actuel (pour les deux impôts ensemble) la somme de \$100. En vertu de l'augmentation, il paiera \$217-50, soit plus du double.

NOTONS cependant un allègement en faveur des pères de famille. Les déductions sur l'impôt de la défense pour les personnes à charge sont augmentées de \$8, par année à \$20, par année.

EMPRUNT D'UN BILLION ET PLUS. Même si les avances à la Grande-Bretagne ne peuvent être en-

visées comme dépenses directes de guerre, il faudra y pourvoir soit par taxation ou emprunts. Il y a déjà un déficit sur les dépenses directes. Les emprunts nécessaires seront de deux genres. L'augmentation de comptes en fiducie chez le gouvernement comme les annuités, le fonds de l'assurance-chômage, les certificats d'épargne de guerre et les prêts sans intérêt fourniront environ \$200.000.000 à l'Etat.

Il restera à emprunter plus directement le reste, soit environ \$1 milliard, par des appels au peuple, aux maisons d'affaires et aux institutions financières du pays. Dans le but de conserver les fonds disponibles à ces fins, le gouvernement a décidé de contrôler les placements pour constructions importantes et en mettra des permis à cet effet. Il en est ainsi pour l'installation des machines.

Le débat sur le budget débutera vendredi.

NOUVELLES TAXES. Voici une « liasse » des nouvelles taxes et de la somme que l'Etat compte en retirer durant une année entière: Droits sur les successions de plus de \$5.000: \$20 millions; 3 cents le gallon de gazoline: \$25.000.000; taxe sur le transport des passagers: \$6.500.000; taxe de 20 p. 100 sur les cinémas: \$8.000.000; taxe sur les pistes de courses: \$1.000.000.

REVENU ET DEFENSE. L'impôt sur le revenu porté de 6 et 8 p. 100 à 15 p. 100 sur le premier \$1.000; à 20 p. 100 pour le 2e \$1.000; à 25 p. 100 sur le 3e et ainsi de suite jusqu'à 80 p. 100. L'augmentation doit rapporter \$75.000.000 de plus. Cette taxe a rapporté \$220.000.000, l'an dernier. La taxe de la défense est portée de 2 à 5 p. 100 pour les gens mariés et de 3 à 7 p. 100 pour les célibataires. L'an dernier, la récolte fut de \$108.000.000. On prévoit une augmentation de \$60.000.000. La taxe sur les surplus des profits augmentée rapportera \$80.000.000 de plus, alors qu'elle a fourni au trésor, l'an dernier, \$104.000.000.

MATERIAUX CONTROLES. La taxe de vente est rétablie pour les matériaux de construction et devra rapporter \$15.000.000 dans une année. De plus, l'Etat prend des mesures sévères pour contrôler les placements pour les constructions importantes. Des permis seront nécessaires pour ces entreprises.

ICI ET LA. Le gouvernement paiera à même ses revenus de la taxation 75 pour 100 de nos dépenses militaires et civiles: « PAY AS YOU GO ». Un seul principe, dit M. Halsey, a présidé à la préparation du budget: la capacité maximum du pays dans son effort de guerre. On chiffre à \$3.258.000.000 les dépenses de guerre, l'aide à l'Angleterre et les divers frais administratifs que les Canadiens devront solder en 1941. En soustrayant ces obligations d'un revenu national de \$6 milliards, il ne restera pas tout à fait \$2.800.000.000 au pays pour vivre, soit 47 pour 100 de ce qu'il gagne.

Pourquoi se plaindre? En 1935, le revenu national touchait \$3.200.000.000 et les dépenses de nos gouvernements ne nous en laissaient que \$2.300.000.000.

Mot de consolation: Les contribuables pourront commencer à payer leur impôt sur le revenu par versements mensuels, à partir de septembre prochain.

SI BÉBÉ EST MAUSSADE CHERCHEZ LA CAUSE
LES BÉBÉS bien portants ne sont pas maussades. Votre bébé ne devrait pas l'être. S'il est maussade, c'est que quelque chose ne fonctionne pas bien. Il est probable que les Tablettes Baby's Own le remettront rapidement d'aplomb. Mme H. de Fenelon Falls, en a eu l'expérience. Voici ce qu'elle écrit: «Ma fillette était irritable, fébrile, et avait parfois l'estomac dérangé. Ce fut un soulagement de voir combien elle allait mieux, après que je lui eus donné des Tablettes Baby's Own. Qu'importe si votre bébé est délicat, ces petites tablettes sucrées ne peuvent pas lui faire de mal. Elles sont faciles à prendre et agissent rapidement dans les cas de fièvre légère, diarrhée, rhumes, constipation, croup léger, coliques, troubles de la dentition et autres petites maladies infantiles. Ne soyez jamais sans Tablettes Baby's Own, la maladie frappe si souvent la nuit, 25 cents. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite.»

IMPOTS NOUVEAUX OU AUGMENTES QUE PERCEVRA LE TRESOR FEDERAL

IMPOT DE LA DEFENSE NATIONALE. — Les gens mariés qui gagnent plus de \$1.200 et les célibataires qui gagnent plus de \$600 paieront 5 pour cent. Les célibataires qui gagnent plus de \$1.200 paieront 7 pour cent. La déduction pour chaque personne à charge est portée à \$20. Augmentation en vigueur le 1er juillet.

IMPOT SUR LE REVENU. — L'impôt commence à 15 pour cent tout de suite après le montant d'exemption. Après les premiers \$1.000 imposables la taxe est de 20 pour cent, et elle augmente graduellement jusqu'à un maximum de 85 pour cent au-dessus de \$500.000. Les exemptions restent les mêmes. La date pour faire la déclaration est fixée au 31 mars.

IMPOT SUR LES SUCCESSIONS. — Nouvel impôt fédéral sur les successions, analogue à celui des provinces.

TAXE DE VENTE. — Pas de changement.

ESSENCE. — Nouvelle taxe de 3 cents le gallon.

AUTOMOBILES. — La taxe actuelle sur le prix jusqu'à concurrence de \$700 est augmentée de 20 pour cent à 25 pour cent; les taxes de 40 pour cent et 80 pour cent restent inchangées.

AUTOBUS. — La taxe maximum actuelle de \$260 par autobus est abolie; le taux de 6 pour cent demeure tel quel.

CINEMA. — 20 pour cent (taxe nouvelle).

PARIS AUX CHAMPS DE COURSES. — 5 pour cent (taxe nouvelle).

TAXE SUR LE MALT. — Augmentation de 10 cents à 15 cents; augmentation sur le sirop de malt de 15 cents à 18 cents.

VINS. — Vins ordinaires, taux augmenté de 15 cents à 40 cents le gallon; sur les vins mousseux, la taxe est augmentée de \$1.50 à \$2.00 le gallon.

CARTES A JOUER. — Le taux est augmenté de 10 cents à 15 cents le jeu.

GAS CARBONIQUE. — (Pour eaux gazeuses principalement); le taux est augmenté de 5 cents à 25 cents la livre.

PRODUITS DE BEAUTE. — Taux augmenté de 10 pour cent à 24 pour cent.

APPELS TELEPHONIQUES DE LONGUE DISTANCE. — Le taux est augmenté de 6 pour cent à 10 pour cent, avec une taxe maximum de 50 cents sur tout appel d'un poste public.

BRIQUETS. — Taux augmenté de 20 pour cent à 25 pour cent; sur les briquets combinés à d'autres objets, le taux est augmenté de 10 pour cent à 24 pour cent.

PAPIER-TUBES A CIGARETTES. — Taux augmenté de 5 cents à 10 cents le cent.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION. — L'exemption actuelle de la taxe de vente est abolie.

SUCRE. — La taxe sur le sucre est augmentée de 1 cent, la livre, et sur la glucose de 1/2 cent la livre. L'exemption sur le sirop de maïs, en réceptacle de 10 livres ou moins, est abolie.

BILLETTS DE CHEMIN DE FER. —

CE QUE LES CITOYENS PAIERONT EN IMPOT SUR LE REVENU ET POUR LA DEFENSE NATIONALE

OTTAWA, 30. — Quelques exemples de ce que représentent pour les contribuables les nouveaux taux de l'impôt sur le revenu et de l'impôt de la défense nationale:

Revenu	Célibataires		Personnes mariées		Personnes mariées avec 2 personnes à charge	
	Taux actuel	Taux proposé	Taux actuel	Taux proposé	Taux actuel	Taux proposé
700	14.00	35.00	Nil	Nil	Nil	Nil
750	15.00	37.50	Nil	Nil	Nil	Nil
1.000	35.00	87.50	Nil	Nil	Nil	Nil
1.250	72.50	162.50	25.00	50.00	9.00	22.50
1.500	100.00	217.50	30.00	75.00	14.00	35.00
2.000	165.00	340.00	75.00	175.00	34.00	60.00
2.500	240.00	475.00	125.00	275.00	46.00	115.00
3.000	325.00	622.50	195.00	400.00	95.00	215.00
4.000	525.00	955.00	355.00	675.00	223.00	450.00
5.000	765.00	1.332.50	555.00	1.000.00	391.00	735.00
7.500	1.525.00	2.400.00	1.215.00	1.965.00	983.00	1.637.00
10.000	2.437.50	3.600.00	2.070.00	3.080.00	1.780.00	2.710.00
15.000	4.552.50	6.277.50	4.110.00	5.625.00	3.782.00	5.209.00
20.000	6.802.50	9.105.00	6.310.00	8.330.00	5.982.00	7.890.00
30.000	11.587.50	15.082.50	10.980.00	14.085.00	10.636.00	13.621.00
50.000	22.242.50	28.392.50	21.390.00	26.965.00	20.998.00	26.437.00

LA VIE ET LES MOEURS DE LA PYRALE DU MAIS

Le trappeur canadien, le coureur de bois ou le braconnier parviennent à capturer l'animal qu'ils poursuivent, à la condition de connaître ses moeurs, sa distribution et son milieu préféré dans la forêt. Ces hommes acquièrent invariablement la renommée d'habiles ou de médicres nemrods suivant le degré de connaissances qu'ils possèdent sur les habitudes de l'animal sauvage. Dans un même ordre d'idée, le producteur de maïs doit, pour atteindre et tuer la pyrale, bien connaître sa vie et ses moeurs. Des notions de ce genre sur cet insecte sont, pour le cultivateur, aussi nécessaires que la hache et la charrue sont indispensables au bûcheron et au laboureur. Une brève étude sur les façons de vivre du grand ennemi du maïs ne sera donc pas inutile. D'abord, elle nous permettra de le mieux connaître, ensuite elle facilitera notre tâche à mieux comprendre l'importance des travaux que nous devons faire pour le combattre efficacement.

La pyrale du maïs, comme tous les insectes à métamorphoses complètes, est tantôt sous la forme d'un oeuf, d'une larve ou ver, d'une puppe ou d'un papillon. C'est donc dans cet ordre que nous allons étudier chacune de ces quatre formes.

LES OEUFS: QUAND ET OU SONT-ILS DEPOSES?

Les chercheurs entomologistes, par un système d'espionnage bien organisé, sont parvenus à soulever un coin du voile qui rendait mystérieuse la vie de la pyrale. Grâce à ce genre de travail, nous savons aujourd'hui que l'insecte dépose ses oeufs par petits groupes en dessous des feuilles de maïs. Profitant toujours de la faveur des ténébreux, les papillons femelles, en juin, juillet et août, volent vers les champs de maïs et y déposent des oeufs, presque microscopiques, qui échappent sûrement à la vue de l'observateur peu entraîné. De ces oeufs, dissimulés sous un feuillage dense et coloré, ne laissant nullement prévoir la présence d'un futur rongeur dangereux, éclosent des larves de très petite taille.

LES LARVES: LEUR LONGEVITE CORRESPOND AU 9/10 ENVIRON DE LA VIE DE L'INSECTE

Celles-ci, évidemment pour ne pas attirer l'attention, ne dévorent pas le feuillage qui les porte à leur naissance. Elles se dispersent rapidement sur toutes les parties de la plante. Les unes se dirigent sur l'inflorescence mâle où elles se nourrissent des pollens et se cachent pendant quelque temps. Les autres s'en vont grignoter à l'aisselle des feuilles, comme pour aiguiser ou exercer leurs mandibules. Pratiquement invisibles à ce stade elles ne sont guère inquiétées. Cependant, après quelques jours, dès qu'elles se développent, elles ont atteint leur troisième instar, leurs mandibules sont assez développées et assez puissantes pour pénétrer à l'intérieur des tiges et des épis. C'est à ce moment qu'elles creusent des tunnels et des galeries et quand les larves sont suffisamment nombreuses, les tiges tombent sous les coups avant d'atteindre leur maturité.

Un peu plus tard, le maïs est coupé, donné aux animaux de la ferme ou mis en silo. Les larves tombant sous la dent des bovins n'ont aucune chance de survivre. Celles qui subsistent la fermentation de l'ensilage passent bien vite de vie à trépas. Malheureusement, les tiges de maïs, plusieurs mauvaises herbes et des déchets de toutes sortes laissés sur le sol abritent encore un grand nombre de pyrales. C'est à l'intérieur de tous ces résidus que les larves raidies par le froid, réussissent à passer l'hiver.

LES PUPES: FORME DE VIE LATENTE

Après la saison hivernale, à l'arrivée des beaux jours printaniers, les pyrales reprennent leur activité. Toujours à l'intérieur des tiges, celles qui ont réussi à survivre travaillent févreusement à compléter leur métamorphose. Elles se transforment en pupes vers la fin de mai ou dès le début de juin. Pour un certain nombre, cette transformation peut être retardée jusqu'au mois d'août. Ce passage de la vie de l'insecte est un stade léthargique pendant lequel s'accomplit l'oeuvre délicate de sa métamorphose. L'espace de trois semaines suffit pour compléter cette oeuvre.

LES PAPILLONS: INSECTES NOCTURNES

Comme les oiseaux de nuit, des

L'APRES-GUERRE

Ce qu'on écrit à LONDRES

Un confrère anglais de Montréal reproduisait, ces jours derniers un article de rédaction paru dans le Spectator, de Londres, et relatif à l'après-guerre. Ce journal londonien écrit que s'il est une résolution bien arrêtée chez le peuple anglais c'est qu'après la guerre non seulement le niveau des conditions de vie, le standard of living, ne devra pas baisser mais qu'il devra au contraire remonter. « Quel que puisse être le sacrifice que cela coûtera, nous devons faire en sorte de ne plus mériter qu'on nous reproche d'abandonner de trente à quarante pour cent des familles ouvrières en proie, de façon définitive et incontestable, à la sous-alimentation. Comment faudra-t-il y prendre? C'est là un problème qui nécessitera une étude longue et profonde. Est-ce en lançant la hausse des salaires (et alors, par quels moyens?) ou en accordant des subsides directs pour l'alimentation, le logement et aussi en augmentant les services sociaux? Ces questions posent de très graves problèmes, problèmes de principes et problèmes de méthodes. Ça n'est pas quand fondra sur nous le cataclysme de la démobilisation — et la démobilisation ne sera rien d'autre que cela, si l'on n'y pourvoit d'avance et de façon intelligente — qu'il sera temps de rechercher et de trouver ces solutions. »

La démobilisation des armées qui se font la guerre en Europe et en Afrique est un fait qui finira par se produire. Il surviendra, si l'on ne prévoit le danger, si l'on n'y pare d'avance, comme un autre cataclysme, succédant à la guerre mais aussi terrible que celle-ci. Dans les pays démocratiques, on n'avait pas su prévoir et préparer la guerre. Il ne semble pas que l'on sache mieux maintenant y prévoir et y préparer la paix. Au Canada, dans notre province en particulier, on devrait s'y mettre au plus tôt.

(« Le DEVOIR », Montréal).

espions ou des grands malfaiteurs qui n'agissent que dans l'ombre, les premiers papillons, comparables aussi à l'avant-garde d'une puissante armée, font leur apparition dans le plus grand silence. En juin, dans le bled évidement de préparer la grande invasion, ils commencent à s'introduire par petits groupes dans les champs de maïs. Peu de temps après, c'est-à-dire en juillet, vient le corps d'armée. A ce moment, des légions survolent et s'abattent sur tous les champs de la province. Toutes ces manoeuvres, opérées sans bruit, sont le prélude de la catastrophe, car ces papillons, apparemment inoffensifs, distribuent généreusement une semence qui contient une puissance destructrice formidable.

En nombre incalculable, fantastique, des oeufs, comparables à des bombes à retardement, sont déposés sous le feuillage du maïs. Ces millions de petites bombes invisibles éclatent, sans bruit, après quelques jours. Contrairement aux bombes utilisées dans la guerre moderne, l'éclatement de celles placées par le papillon de la pyrale ne cause aucun dégât immédiat au maïs. Cependant, si les effets sont un peu retardés, ils n'en sont pas moins graves. A l'intérieur de ces bombes ou de ces petits oeufs, il y a une force

libre économique de l'exploitation de la ferme.

CONCLUSION:
Producteurs de maïs, il faut dès maintenant prendre la ferme résolution d'exterminer la pyrale. Il est encore possible de faire une bonne récolte de maïs, à la condition que tous les cultivateurs exécutent au bon moment les travaux de répression recommandés. Dans un prochain article, nous expliquerons les moyens à prendre pour prévenir les dégâts causés par la pyrale.

GEORGES GAUTHIER, Entomologiste.

MORT VIVANT

Bougainville était aide de camp pendant la guerre du Canada. A l'attaque très vive du fort de Ticonderoga, auquel les Anglais donnèrent inutilement plusieurs assauts, il reçut au front, au plus fort de l'action, une balle qui le renversa. Un officier qui le vit tomber, s'écria, en s'adressant au général de Lévis qui était peu éloigné: — Ah! mon Dieu! ce pauvre Bougainville vient d'être tué.

— Eh bien! on l'enterra demain avec beaucoup d'autres, répondit froidement le général, qui lui était fort attaché, mais qui, dans un pareil moment, craignait, en apparaissant sensible à cette perte, de décourager les soldats.

M. de Bougainville n'était qu'étranger du coup, la colère lui rendit la parole; il se relève en disant: — Général, il me semble que vous vous consolez bien aisément de ma mort; pourtant vous ne ferez pas encore enterrer cette fois-ci. Il quérît, en effet, et rendit son nom célèbre.

CONTINENTAL

VOTRE AVENIR ET CELUI DE VOTRE FEMME ET DE VOTRE FAMILLE

Est-il amplement protégé? Une demande d'information de votre part vous apportera des renseignements complets sans aucune obligation.

Succursales partout au Canada

J.-A. EGAN, gérant de district QUEBEC

Une Compagnie Canadienne solide
Etablie en 1899.

ABSOLUE

SEUL Westinghouse POSSEDE LE RÉGULATEUR TRUE-TEMP




QU'ARRIVE-T-IL si vous faites CECI?

● Regardez le régulateur True-Temp dans un réfrigérateur Westinghouse. Notez qu'il est marqué en degrés de température — non pas en nombres sans portée comme les autres réfrigérateurs. C'est que le True-Temp est le seul régulateur de réfrigérateur qui permette de choisir la température désirée pour les aliments. C'est le seul régulateur qui conserve automatiquement les aliments à la température de votre choix. C'est que seul il ajuste automatiquement la température du congélateur pour suivre les variations de la température dans la cuisine. Quand vous fixez votre régulateur True-Temp, vous assurez à vos aliments une protection constante, automatique, sans ennuis d'aucune sorte.

Soul TRUE-TEMP MAINTIEN AUTOMATIQUEMENT LA TEMPÉRATURE DES ALIMENTS

Venez constater ce que veut dire l'emploi du régulateur True-Temp dans la conservation de tous les aliments. C'est le seul qui vous donne cette assurance. Et seul le Westinghouse possède le régulateur True-Temp. Vous verrez de nombreux autres perfectionnements dans le Westinghouse de 1941.




7 MODÈLES AU CHOIX

MÉCANISME ÉCONOMIQUE
scellé dans l'acier, et lubrifié en permanence. Seulement trois pièces mobiles.




5 ZONES DE FROID
Froid et humidité appropriés pour les aliments gelés, les viandes, le lait, les aliments ordinaires et les restes, les légumes et les fruits.

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane, Trois-Pistoles, Cabano.

DONATION ANNULEE PAR LA COUR

Pour cause d'ingratitude et d'indignité du donataire

Montréal. — Un acte de donation peut être révoqué lorsque le donataire en a violé les termes et aussi pour cause d'ingratitude. Un donataire, qui souhaitait la mort au donateur, son père, en lui disant les paroles suivantes: « Si tu peux mourir au plus vite, je vais t'enterrer avec dix pieds de terre », adressées à un vieillard de quatre-vingt-cinq ans, constituent un rare exemple d'ingratitude et d'ingratitude filiale. Le donateur ne pouvait qu'être extrêmement affecté et abattu par de telles paroles prononcées à son égard par son fils, envers lequel il avait été bon, lui donnant ce qu'il avait de meilleur en ce monde, la propriété sur laquelle il avait vécu toute sa vie.

C'est ce qu'a déclaré l'honorable juge J. Denis, de la Cour Supérieure, qui a rendu un jugement annulant une donation dans la cause de Isidore Hétu, cultivateur de Lanoraie, contre Rodrigue Hétu, des mêmes lieux. Dans son action, le demandeur, M. Isidore Hétu, avait assigné le défendeur en annulation d'une donation entre-vifs de biens meubles et immeubles situés dans la paroisse de Lanoraie. Le 13 juin 1939, alors que le demandeur se trouvait sur le terrain qu'il s'était réservé dans son contrat, le défendeur, son fils, a commencé à injurier et à rudoier son père, un vieillard de quatre-vingt-cinq ans. Le demandeur, M. Isidore Hétu, se plaignait que le défendeur était d'une brutalité extrême à son égard, et il demandait la révocation de la donation en date du 8 mai 1938, pour cause d'ingratitude et aussi parce que le défendeur, son fils, n'avait pas rempli ses obligations. Le défendeur, M. Rodrigue Hétu, a contesté l'action en plaçant qu'il s'était toujours comporté comme un fils soumis et respectueux envers son père. Il ajoutait que ce dernier le provoquait et l'injurait sans excuse ni justification. Il a toujours fourni au demandeur et à sa famille tous les aliments et l'assistance dont ils pouvaient avoir besoin, suivant ses moyens et sa condition, et il a acquitté ses obligations dans la mesure du possible. Le tribunal a ordonné la révocation de la donation, reçue devant le notaire W. Surprenant de Lanoraie, en date du 8 mai 1938, pour les motifs suivants:

« Considérant que ledit acte de donation doit être révoqué pour les raisons suivantes: (a) parce que le donataire en a violé les termes et qu'il a failli d'en exécuter les obligations; (b) pour cause d'ingratitude;

« Considérant qu'il est prouvé audit acte de donation que le donateur se réserve, pour lui et son épouse, leur vie durant, le droit d'habiter la maison érigée sur la propriété donnée; or, par sa conduite envers le donateur et son épouse, le donataire a fait échec à l'exercice de ce droit, au point que, dans les conditions actuelles, le donateur et son épouse ne peuvent plus jouir librement et paisiblement dudit droit d'habitation, même s'ils peuvent encore habiter ladite maison, ce qui est douteux;

« Considérant que ledit acte de donation pourvoit que le donataire devra fournir au donateur et à son épouse, sous certaines conditions, une somme de \$125 par année; non seulement le donataire refuse de payer cette somme au donateur, mais il déclare que jamais il ne la paiera et il va même jusqu'à insulter et injurier le donateur lorsque ce dernier réclame cette prestation légitime;

« Considérant que le donataire est en outre coupable d'ingratitude envers le donateur pour l'avoir insulté, injurié et s'être en outre rendu coupable envers lui de services suffisamment graves pour justifier la révocation de ladite donation;

« Considérant qu'il est amplement prouvé qu'à maintes reprises et, injustement, le donataire a insulté, injurié et menacé le donateur et son épouse;

« Considérant que le donataire est même allé jusqu'à souhaiter la mort au donateur, son père, en lui disant les paroles suivantes ou autres semblables: si tu peux mourir au plus vite, mon vieux (blasphème) je vais t'enterrer avec dix pieds de terre; ces paroles, adressées à un vieillard de 85 ans, constituent un rare exemple de cruauté, de malice, d'ingratitude et d'ingratitude d'un fils envers son père; au seuil de la tombe le demandeur ne pouvait qu'être extrêmement affecté et abattu par de telles paroles prononcées à son adresse par un fils envers lequel il avait été bon en lui donnant ce qu'il avait de mieux en ce monde, la propriété sur laquelle il avait vécu toute sa vie;

« Considérant que cette conduite du fils envers le père a profondément blessé, affecté, humilié et découragé ce dernier; entendant comme témoin, à l'âge de 85 ans, le père n'a pu s'empêcher de pleurer à plusieurs reprises en relatant la conduite de son fils envers lui; cette conduite du père, au procès,

le Tribunal a été en état de la juger, de l'apprécier et d'en comprendre la sincérité; d'ailleurs, ce malheureux vieillard, qui a de la difficulté à rendre son témoignage parce qu'il est devenu sourd et faible, a témoigné avec sincérité et franchise;

« Considérant que la raison invoquée par le fils des difficultés entre lui et son père serait le fait que ce dernier voulait garder ouverte une barrière sur le chemin qui communique entre sa maison et le chemin public, alors que le fils voulait que cette barrière restât fermée, attachée avec une broche, qu'il fallait détacher chaque fois que la barrière devait être ouverte; il est prouvé qu'un simple petit crochet que le fils aurait pu poser aurait servi à remplacer cette broche; en outre, et c'est le point principal, le père avait le droit de jouir d'un chemin libre pour communiquer avec le chemin public; un bout de clôture, d'une longueur insignifiante, allant de la maison au chemin public, aurait suffi à garder les animaux du fils et aurait réglé la difficulté en permettant au père d'être chez lui, mais le fils s'est bien gardé de faire cette clôture;

« Considérant que le défendeur a nié généralement les plaintes de son père et, en particulier, qu'il ait prononcé à l'adresse de ce dernier les paroles ci-dessus mentionnées; je vais t'enterrer avec dix pieds de terre, etc.; comme ces paroles sont prouvées par plusieurs témoins et hors de tout doute, il en résulte que le fils n'a pas dit la vérité lorsqu'il a nié sous serment avoir prononcé ces paroles à l'adresse de son père; et, qu'il n'a pas craint de jurer la vérité sur un point aussi important, il n'existe aucune raison de croire qu'il a pu dire la vérité sur les autres points; le Tribunal considère que le témoignage du défendeur n'est pas digne de foi et qu'il doit être ignoré;

« Considérant que le demandeur a droit au calme, au repos, à la tranquillité et même au peu de bonheur que ses vieux jours peuvent lui procurer, ce calme, ce repos, ces bribes de bonheur il lui est absolument impossible d'en jouir dans sa situation actuelle où il est sans cesse en butte aux injures, aux insultes et aux menaces de son fils ingrat;

« Considérant que le demandeur a prouvé les allégations essentielles de sa déclaration et que le défendeur n'a pas prouvé les allégations essentielles de sa défense;

« Par ces motifs: Le Tribunal accueille l'action; déclare que l'acte de donation entre-vifs fait et passé le 8 mai 1938, devant le Notaire Wilfrid Surprenant, par le demandeur au défendeur, est par les présentes révoqué à toutes fins que de droit pour les raisons mentionnées ci-dessus; déclare et ordonne que les meubles et immeubles qui font l'objet de ladite donation sont la propriété du demandeur dans l'état où ils se trouvaient au jour de la signification de la présente action, soit le 3 juin 1940; ordonne que les revenus desdits biens, également à compter de la signification de la présente action, soient remis au demandeur comme choses lui appartenant; et ordonne au défendeur de délaisser et abandonner tous les dits biens, qui ont fait l'objet de ladite donation, dans les huit jours à compter du présent jugement; le tout avec dépens contre le défendeur.

Mes Guy Legault et Gérard Mayrand représentaient le demandeur. (C. C. 6818 Joliette).

BAIE-DES-SABLES

Baptêmes récents. — Le 26 avril, a été baptisé Jos-Réal, fils de M. et Mme Alfred Leblond (Germaine Fournier). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Arthur Ouellet.

Le 27, Jos-Roland-Mario, enfant de M. et Mme Wilfrid Lapierre (Béatrice Brochu). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Charles Dubé.

Le 27, Jeanne-Paule-Simonne, fille de M. et Mme Raoul Guy (Léopoldine Ouellet). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme J.-Vallée Guy, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux aux heureux parents. Soirée dramatique et musicale. — Jeudi soir dernier, avait lieu une soirée dramatique et musicale organisée par les jeunes gens au profit de l'église. La pièce principale de la soirée était la magnifique drame intitulé: Le Déserteur.

Les jeunes agriculteurs. — Dernièrement, M. l'agronome Hudon, de Rimouski, accompagné de M. Langlois, agronome de Matane, procédait à la réorganisation du cercle des jeunes agriculteurs. Plus de vingt jeunes font partie du cercle et sont décidés plus que jamais à le mener à bonne fin.

Le Cercle de l'U.C.C. — Dimanche dernier, après la messe, avait lieu une réunion spéciale de l'U.C.C. On y discuta de l'organisation d'une société coopérative. L'idée fait son chemin et nous espérons que, d'ici peu, il existera une société coopérative dans la paroisse.

Attendu qu'on parle de nou-

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché.

BEURRE

En résumé, la situation de notre marché au beurre a peu varié au cours de cette dernière semaine écoulée.

De fait, le mouvement des transactions fut restreint aux besoins immédiats seulement et, par suite d'une augmentation graduelle dans les arrivages de beurre frais dont l'offre excéda encore la demande, une autre dépréciation fut enregistrée dans les cotes.

Au cours de la matinée de lundi, le 28 avril 1941, les prix du beurre frais No 1 pasteurisé, au gros, variaient de 29¹/₂ à 29³/₄ la livre.

FROMAGE

La demande domestique a ralenti. Cependant, le contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et notre gouvernement permet une distribution régulière.

VOLAILES VIVANTES: (Poulets) Une augmentation dans les arrivages et un écoulement plus lent ont contribué à une légère baisse de prix.

Actuellement, il est préférable de n'expédier que des poules d'un poids pesant de 4 livres et plus. (Poulets à Rôtir). Les arrivages sont peu abondants. La demande est bonne et les prix assez stables.

(Poulets à Griller). Les arrivages sont un peu plus abondants. La demande demeure excellente et les prix sont stables.

VOLAILES ABATTUES: (Poulets et poulets). Les arrivages sont légers et régulièrement absorbés. Les prix sont stationnaires.

(Dindes Abattues). La demande est modérée et les prix légèrement plus faibles.

(Oies abattues). La demande est modérée et les prix sont stationnaires.

ENTRETIEN DU JARDIN CANADIEN

par Gordon Lindsay Smith

On conseille aux jardiniers de diviser leurs semences en trois parts afin de les semer un tiers aussitôt que la température le permet, un autre tiers, un peu plus tard et le reste à la fin de la saison. De cette façon si les gelées détruisent la première récolte, ils pourront compter sur la deuxième déjà en croissance et la dernière semence prolongera de beaucoup la saison de récolte. Nécessairement, il y a quelques exceptions à cette règle. Ainsi, les légumes tendres comme les tomates, les piments, les melons, etc., ne doivent pas être semés avant que tout danger de gelée soit passé.

LE GAZON SE SEME DE BONNE HEURE

C'est durant les temps frais de l'automne et du printemps que le gazon pousse le mieux. C'est pourquoi, on doit toujours choisir cette température-là, qu'il s'agisse de réparer un gazon ou de gazonner à neuf. Après un premier labour on laisse reposer la terre pour quelques jours puis on nivelle. On répète l'opération plusieurs fois. Enfin on ratisse la surface et on sème de façon libérale dans les deux sens en ayant bien soin de choisir une journée où il n'y a pas de vent. Le fait de semer dans les deux sens assure une distribution plus égale. Une autre chose qu'il ne faut pas négliger c'est de se servir toujours de la meilleure qualité d'herbes à gazon mélangées par des experts canadiens.

LE BON OUTIL FAIT LE BON OUVRIER

Quelques outils parmi les plus utiles, quelques connaissances rudimentaires sur les différents sols épargneront bien des tâtonnements. Ainsi, il n'y a aucune raison de toujours se débattre dans un sol boueux et il suffit de savoir s'il y a à prendre pour améliorer la condition.

Les experts recommandent de creuser et de bêcher convenablement la terre tard à l'automne ou de bonne heure au printemps et si le terrain est vaste, de le faire labourer. Juste avant l'une ou l'autre de ces opérations, le sol recevra avec grand profit une certaine quantité de fumier. Après le bêchage ou le labourage, selon le cas, il n'y a plus qu'à ratisser. Si on remue bien la terre ainsi chaque année, on ne devrait éprouver aucune difficulté à la garder en bonne condition. C'est tout ce plus si on aura à se servir de rares intervalles d'une houe hollandaise ou d'un sarcloir à main. D'ailleurs, même si on doit recourir à ces outils, on peut le faire sans fatigue, sans se pencher et débarrasser sûrement notre terrain des mauvaises herbes.

veau du port obligatoire de lumières sur les voitures à traction animale, il fut proposé qu'une nouvelle résolution soit envoyée à qui de droit pour manifester notre opposition à une telle loi.

OEUFs: Montréal et Québec: Un récent communiqué annonçant une commande de 5,400,000 douzaines d'oeufs de production canadienne, pour exportation en Angleterre durant le mois de mai prochain, devrait permettre de soutenir notre marché stable pour d'ici quelque temps.

VEAUX: Montréal et Québec: Arrivages moins abondants. Marché plus stable.

LARDS RECUS VIVANTS: Montréal et Québec: Marché stable et prix soutenus.

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC SUCCURSALE DE QUEBEC

Semaine finissant le 26 avril 1941

OEUFs

A — Gros 22c.
A — Moyens 20 1/2c.
B — 19c.
A — Poulettes 19c.
C — 18c.

VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Bons — 12c.
Moyens — 10c.

POULETS ABATTUS
A — 5 lbs et plus 22c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 21c.
B — 5 lbs et plus 20c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 19c.
C — 5 lbs et plus 17c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 15c.

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)
A — 6 lbs et plus 26c.
B — 6 lbs et plus 24c.
B — 5 lbs jusqu'à 6 lbs 23c.
C — 6 lbs et plus 21c.
C — 5 lbs jusqu'à 6 lbs 20c.

POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)
A — 6 lbs et plus 26c.
B — 6 lbs et plus 25c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux exploitants individuels.

PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après Pesanteur 100 à 140 lbs)
L'abatage)
Sur base du bacon 11.70c.
PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC

Semaine finissant le 21 avril 1941

Semaine finissant le 14 avril 1941

BEURRE FRAIS
No 1 pasteurisé 29 1/2c.
No 1 non pasteurisé 29 1/4c.
No 2 28 1/2c.

Semaine finissant le 22 avril 1941

FROMAGE
BLANC
No 1 14 1/2c.
No 2 14 1/4c.
No 3 13 1/2c.

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS
Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 28 avril, 1941 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS
B1 (135-175) (Bdcons) Prix de base.
Vendus vivants nourris et abreuvés 8.75. Par camions 8.90c.
Traies 5c — 6.50c.
Vendus abattus 11.75c.

Prime. A ou Select 140-170 lbs. Poids chaud abattu \$1.00.

RABAIS
B2 (125—135 lbs) 50c.
B3 (176—185 lbs) \$1.50
C1 et C2 (120—175 lbs) \$1.00
C3 (176—185 lbs) 2.00
D1 et D2 (120—175 lbs) \$1.50
D3 (176—185 lbs) \$2.50
Légers 119 lbs et moins \$1.50
Légers (Moins de 100 lbs) \$2.00
Pesants (186—205 lbs) \$3.00
Extra pesants (206—220 lbs) \$2.50 du 100 livres

Extra pesants (220 et plus) \$3.00 du 100 livres.

VEAUX DE LAIT
Choix — 8.00—8.50
Bon — 7.50—8.00
Moyen — 6.25—6.75
Commun — 5.50—6.00
D'herbe — 3.50—4.00

BOUVILLONS
Choix 9.00—9.25
Bon — 8.50—9.00
Moyen — 7.25—8.00
Commun — 5.50—6.75

AGNEAUX DU PRINTEMPS
Bons \$7 — \$8 chacun
Moyen \$3 — \$7 chacun

MOUTONS
Bon — 5.50—6.00
Commun — 3.00—4.00

TAURES
Choix
Type à boucherie 7.75—8.00
Bonne — 7.00—7.50
Moyenne — 6.00—6.50
Commune — 4.00—5.00

VACHES
Choix
Type à boucherie 6.50—7.00
Bonne — 6.00—6.50
Moyenne — 4.75—5.50
Commune — 4.00—4.50
Très Com. — 3.00—3.50

TAUREAUX
Choix
Type à boucherie 6.25—6.75
Bon — 5.75—6.00
Moyen — 5.00—5.50
Commun — 4.25—4.75

CAPUCINS

Baptême. — Le 26 avril, Joseph-Paul-Marie, enfant de M. Armand Pouliot et de Mme Michelle L'Hébreux. Parrain et marraine, Pierre-Paul et Fernande Pouliot, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Paul-Emile Fournier, tante de l'enfant.

Va-et-vient. — M. Albert et Mlle Jeannette d'Asiois sont allés à Rimouski en voyage d'affaires.

M. Arthur Bonneau, étudiant technicien à l'École d'Arts et Métiers à Rimouski, était récemment pour assister au service anniversaire de sa sœur Mme Rosario Gendron.

M. Rosario Gendron, de Ste-Félicité, était de passage ici pour assister au service anniversaire de son épouse et a visité ses enfants Violette et Régis.

Mme Joseph Bonneau et son petit-fils Hervé Paradis sont allés à Matane par affaires.

M. Omer Dumas, de Saint-Paulin de D'Albair, a passé quelques jours ici l'invité de son cousin M. Johnny Larrivé.

M. Eugène St-Pierre, de Cap-Chat, a visité des parents.

M. Arthur St-Pierre Jr, travaille actuellement à Cap-Chat.

Mlle Henriette Saint-Pierre, de Cap-Chat, a été l'invitée de sa sœur Mme Lionel Ouellet, récemment.

Mlle Isabelle Bérubé, de Cap-Chat, a rendu visite à son oncle M. Emile Bérubé, dernièrement.

Mlle Amanda Gagnon, de Cap-Chat, a visité sa cousine Mlle Albina Soucy.

M. Arthur Saint-Pierre Sr. est allé à Cap-Chat par affaires.

Plusieurs hommes sont déjà partis pour le flottage du bois sur les rivières environnantes.

M. Louis Gagné a repris ses fonctions de cantonnier pour le compte du Ministère de la Voirie.

La lune des neiges a beaucoup endommagé les chemins.

M. Lionel Ouellet a aussi repris ses fonctions de conducteur sur la grappe hydraulique de Grosses-Roches à Cap-Chat.

Mme Adélaïde Crousset a ouvert un salon de coiffure dans la paroisse.

Dimanche, le 27 avril eut lieu au presbytère, sous la surveillance de M. le curé Jean-Baptiste Morin, l'examen des cours à domicile de l'U.C.C.

RADIO-THEATRE

LE DIMANCHE SOIR, A HUIT HEURES

La direction du théâtre, le dimanche soir, à Radio-Canada, a décidé de jouer, pour le moment, des levers de rideau, des actes en vers, des pièces du répertoire moderne dont l'interprétation sera confiée aux artistes les plus connus de la scène montréalaise. On a pu se rendre compte du genre, dimanche dernier. Après la classique, du léger, du badin, une littérature dramatique plus facile. Cette émission théâtrale du dimanche soir passe à huit heures.

BONNES RECETTES POUR FAIRE

UN LAIT DE CHAUX A L'EPREUVE DE LA PLUIE

Rien ne vaut le blanchissage à la chaux sur les soubassements, les clôtures, les bordures, les garages et les autres dépendances qui sont exposées à la vue et rien n'est plus économique. Il y a beaucoup de gens qui hésitent à se servir de lait de chaux sur l'extérieur des bâtiments de crainte qu'il ne soit gâché par la pluie et il y en a également qui hésitent à l'employer à l'intérieur parce qu'ils considèrent qu'il est saussant. La vraie raison, c'est que ces personnes ne connaissent pas la bonne façon de préparer le badigeon c'est-à-dire le lait de chaux.

Depuis plusieurs années, les fermes expérimentales recommandent deux recettes, la première pour un badigeon à l'épreuve de la pluie et la deuxième pour un badigeon désinfectant; toutes deux ont été comparées à la Station expérimentale de Scott, Sask. Le premier, le lait de chaux imperméable pour les bâtiments extérieurs, se prépare de la façon suivante: étendre 6 livres de chaux vive dans 12 gallons d'eau chaude et ajouter deux livres de sel et une livre de sulfate de zinc dissous dans deux gallons d'eau. Ajouter ensuite deux gallons de lait écrémé. Une once d'alun améliore ce lait de chaux, mais elle n'est pas essentielle. Si l'on se propose de blanchir des surfaces de métal exposées à se rouiller, il ne faut pas mettre de sel.

La recette recommandée pour le badigeon désinfectant est la suivante: faire dissoudre 50 livres de chaux dans huit gallons d'eau bouillante. Ajouter ensuite six gallons d'eau chaude dans laquelle on a fait dissoudre dix livres de sel et une livre d'alun. On ajoute une boîte de lessive par 25 gallons de mélange. On ajoute également un livre de ciment par trois gallons du mélange en agitant énergiquement. L'alun empêche la chaux de s'en aller au trottement, le ciment fait un mélange crémeux, d'application facile et la lessive sert à désinfecter. Une pinte de créosol désinfectant par huit gallons peut remplacer la lessive, mais si l'on désire avoir un lait de chaux d'un blanc pur, la lessive est préférable.

Si l'on veut avoir un lait de chaux d'une blancheur de neige, ajouter une très petite quantité de bleu à laver.

ATTENTION A VOTRE FOIE

Naviguez-le tout de suite et portez-vous bien.

Votre foie est le plus gros organe de votre corps et le plus important pour la santé. Il déverse la bile pour la digestion, chasse les déchets, refait l'énergie, permet à la nutrition d'atteindre le sang. Quand votre foie se dérange la nourriture se décompose dans vos intestins. Vous devenez constipé, l'estomac et les reins ne peuvent pas bien fonctionner. Vous vous sentez malade—mal à la tête, au dos, étourdi et toujours fatigué. Depuis plus de 35 ans, des milliers de gens se sont complètement soulagés de ces maux—avec les Fruit-A-Tives. Vous pouvez maintenant faire comme eux. Essayez les Fruit-A-Tives—vous serez émerveillé de voir comme elles vous font vite recouvrer votre santé et votre joie de vivre. 25c, 50c.

FRUIT-A-TIVES Tablettes pour le foie



Cette riche et délicieuse moutarde donne une saveur magique à la viande, au poisson, au fromage, aux sandwiches, etc. Goûtez-la et vous admettrez que c'est la meilleure Préparée avec la plus fine moutarde et les meilleures épices au monde par la Maison Schwartz—fondée à Halifax en 1841, par un Hollandais.

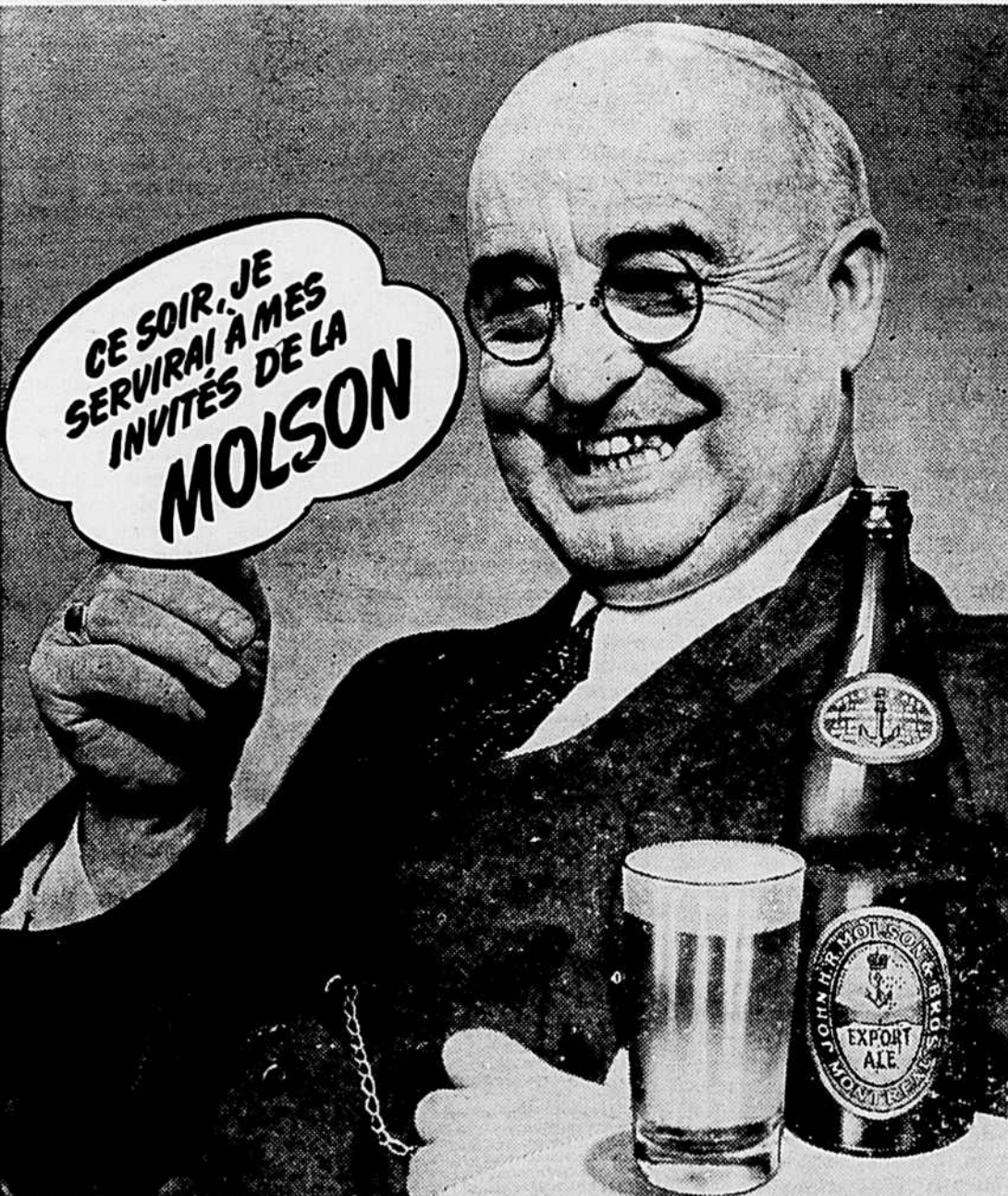
Votre épicerie vend, ainsi que les autres fins produits Schwartz. Demandez-les et obtenez ce qu'il y a de mieux.

J.H. Schwartz & Sons Limited

Établi en 1841

CÉLÈBRE SON CENTENAIRE CETTE ANNÉE!

POUR LES OCCASIONS SPÉCIALES



CE SOIR, JE SERVIRAI À MES INVITÉS DE LA MOLSON

Aujourd'hui, plus que jamais, chacun répète: "Pour moi, toujours MOLSON!"

ACHÉTEZ LES PEINTURES RAMSAY

LE CANADA ET LA LOI DU PRET-BAIL

Parce qu'elle modifie les relations financières et commerciales entre les deux pays auxquels le Canada est étroitement lié — la Grande-Bretagne et les Etats-Unis — la loi du prêt-bail doit nécessairement avoir des conséquences importantes pour le Canada.

Etant donné que l'on a ajouté les produits agricoles à la liste des articles qui pourront être loués ou prêtés, est-ce que la Grande-Bretagne ne décidera pas d'emprunter du blé et d'autres produits alimentaires des Etats-Unis plutôt que de continuer à les acheter au Canada?

Les indications que l'on possède actuellement sont à l'effet que la Grande-Bretagne n'a pas l'intention de diriger ailleurs ses achats de produits alimentaires canadiens et de rendre par là plus difficile l'économie de guerre du Canada.

Est-ce que la Grande-Bretagne cherchera désormais à obtenir son matériel de guerre des Etats-Unis plutôt que du Canada? Comme question de fait, il semble bien que la Grande-Bretagne ait besoin de tout le matériel de guerre qu'elle peut rapidement obtenir de l'un et l'autre pays.

Est-ce que le Canada recevra plus d'or ou moins d'or de la Grande-Bretagne? Il est possible que l'opinion publique aux Etats-Unis exige, en retour des privilèges accordés en vertu du prêt-bail que la Grande-Bretagne lui expédie tout son or disponible afin d'acquitter le paiement de ces marchandises dans la mesure où elle le peut.

Est-ce que le Canada recevra plus d'or ou moins d'or de la Grande-Bretagne? Il est possible que l'opinion publique aux Etats-Unis exige, en retour des privilèges accordés en vertu du prêt-bail que la Grande-Bretagne lui expédie tout son or disponible afin d'acquitter le paiement de ces marchandises dans la mesure où elle le peut.

da qui pourra à son tour le verser aux Etats-Unis pour obtenir plus de matériel de guerre.

Est-il vrai que les Etats-Unis sont disposés à prêter du matériel à la Grande-Bretagne tandis que le Canada exige qu'on le paie pour ce qu'il lui livre?

Cette accusation, lancée aux Etats-Unis par les adversaires de la loi au prêt-bail, les journaux canadiens et notre premier ministre en ont disposé en faisant observer que le Canada dépense plus pour monter sa propre machine de guerre que pour participer à l'effort collectif de l'Empire et qu'une bonne partie de cet effort sert directement à la défense des îles britanniques.

Est-ce que le Canada se prévaudra des dispositions de la loi du prêt-bail pour emprunter des marchandises des Etats-Unis?

Justicé, le Canada n'a pas manqué la moindre intention de le faire et cela serait d'ailleurs contraire à la politique que l'on a adoptée de payer les dépenses au fur et à mesure qu'elles se présentent.

Est-ce que le Canada se prévaudra des dispositions de la loi du prêt-bail pour emprunter des marchandises des Etats-Unis? Justicé, le Canada n'a pas manqué la moindre intention de le faire et cela serait d'ailleurs contraire à la politique que l'on a adoptée de payer les dépenses au fur et à mesure qu'elles se présentent.

Quels moyens le Canada peut-il prendre pour conserver ses ressources en dollars? (1) Il peut réduire encore davantage ses importations des Etats-Unis sauf pour ce qui est du matériel de guerre.

Quels moyens le Canada peut-il prendre pour conserver ses ressources en dollars? (1) Il peut réduire encore davantage ses importations des Etats-Unis sauf pour ce qui est du matériel de guerre.

VERS LA PLEINE MISE EN VALEUR DES SOLS DU QUEBEC

De même que dans le vieil empire romain, tous les chemins menaient à Rome, ainsi en Agriculture toutes les routes, toutes les techniques ramènent-elles au sol, dont le degré de productivité peut engendrer la misère ou l'aisance.

Mais qu'est-ce que la productivité des sols et de quoi dépend-elle? Nous savons aujourd'hui, ce qui fut longtemps un mystère, que l'aptitude des sols à produire d'abondantes récoltes est fonction de leurs conditions physiques, chimiques et biologiques.

De cette définition, à la fois trop longue et trop simplifiée, fruit de trois siècles de travaux et de controverses, s'inspirent tous les gouvernements pour établir en leurs pays respectifs, les bases de leurs politiques agricoles.

Si, en effet, nous cherchons à savoir ce qui s'est fait dans Québec pour sauvegarder et augmenter la productivité des terres arables — trésor précieux et périssable — nous voyons que l'on s'est efforcé d'en améliorer les conditions physiques et chimiques, lesquelles conditions, une fois améliorées, favorisent à leur tour le développement naturel d'une flore microbienne intense et de composition désirable.

Depuis 1930, les experts en drainage du Ministère de l'Agriculture, ingénieurs et agronomes, se sont attachés particulièrement à cette œuvre fondamentale de l'amélioration des « grands cours d'eau » pouvant intéresser une ou plusieurs municipalités.

Concours d'égoûttement. — Depuis 1929, les sociétés d'agriculture ont été autorisées à tenir des « concours d'égoûttement » subventionnés par le Ministère de l'Agriculture.

Service d'Information de l'Institut Canadien des Affaires Internationales.

Initiatives de ces vingt ou vingt-cinq dernières années.

Un premier groupe d'entre elles comprendra les « politiques » appliquées à la physique des sols: drainage et façons culturales.

Drainage. — Alors que, dans les pays à climat sec, l'eau nécessaire doit être fournie par des travaux d'irrigation, le grand problème dans notre province, c'est d'éliminer l'eau inutile, superflue, nuisible à la végétation.

Amendements. — Nos terres, qui sont en général gorgées d'eau, sont aussi, et pour la même raison, le plus souvent acides.

Amendements. — Nos terres, qui sont en général gorgées d'eau, sont aussi, et pour la même raison, le plus souvent acides. Les eaux de pluie en filtrant dans les sols leur enlèvent chaque année d'importantes quantités de chaux.

Champs de démonstration, trains-expositions, camions-écoles, conférences, bulletins, articles de journaux, tous les moyens de propagande ont été utilisés pour enseigner dans la province la théorie et la pratique du chaulage des terres.

Concours d'égoûttement. — Depuis 1929, les sociétés d'agriculture ont été autorisées à tenir des « concours d'égoûttement » subventionnés par le Ministère de l'Agriculture.

Façons culturales proprement dites. — Il est bien connu que l'utilisation complète des éléments nutritifs des sols, et leurs bonnes conditions d'ameublement, d'aération et de réchauffement ne peuvent être obtenues qu'en complétant les travaux de drainage par des façons culturales appropriées.

Aussi les agronomes du Québec, à l'instar de leur grand aîné français, Olivier de Serres, n'ont-ils jamais cessé, depuis vingt-cinq ans, de prêcher l'importance des façons culturales nombreuses, énergiques et soignées.

Un deuxième groupe d'initiatives a porté sur l'amélioration des conditions chimiques de nos sols. Amendements. — Nos terres, qui sont en général gorgées d'eau, sont aussi, et pour la même raison, le plus souvent acides.

Amendements. — Nos terres, qui sont en général gorgées d'eau, sont aussi, et pour la même raison, le plus souvent acides. Les eaux de pluie en filtrant dans les sols leur enlèvent chaque année d'importantes quantités de chaux.

Laboratoires des sols. — A l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, comme à l'Institut Agricole d'Okla, des laboratoires bien aménagés reçoivent les échantillons de sols que les cultivateurs désirent leur adresser.

Engrais chimiques. — L'interdépendance qui existe entre la consommation des engrais chimiques et les progrès de l'agriculture est, en certains pays d'Europe, un article de foi agronomique.

jà commencée depuis quelques années, et qui se poursuit à bonne allure.

Au cours de ces propos, que l'espace nous force d'abréger, nous n'avons guère insisté sur l'importance d'une question qui, en certains pays, met aujourd'hui les gouvernements en émoi.

Est-ce pas dans la mesure où les initiatives en ce domaine s'averont de plus en plus fécondes que nous nous achèverons plus ou moins rapidement vers la pleine mise en valeur de nos sols, et d'une agriculture progressive, relativement prospère?

Roland LESPÉRANCE, agr. Chef de la Section des Pâturages et des Engrais Chimiques au Ministère Provincial de l'Agriculture.

ECHOS D'UNE TRAGÉDIE

STAMBOUL. — Un informateur britannique digne de foi a affirmé qu'Alexandre Korizis, ancien premier ministre de Grèce, s'est enlevé la vie parce que le roi Georges II l'avait accusé de trahison.

UN RECORD PHOTOGRAPHIQUE

Des Avions de Combat et des Navires de Guerre Britanniques

Par ces temps où les nouvelles quotidiennes sont remplies des exploits des différentes unités de combat de l'aviation et de la marine britanniques, l'on veut surtout se procurer la photo des avions et des navires de guerre anglais.

Grâce à l'initiative de la Canada Starch Company Limited, de magnifiques photos en couleurs, montées sur un cartonage de 8 x 10, et décrites sur chaque montage, sont, gratuitement mises à la portée des acheteurs du sirop Crown Brand.

Les échantillons que nous avons vus de ces photos, sont assurément des plus attrayants, et ont une valeur éducative très intéressante.

ACHETEZ LES PEINTURES RAMSAY

BUREAU A MONT-JOLI: LE PREMIER LUNDI DE CHAQUE MOIS A L'HOTEL LAVOIE

EXCURSIONS L'OUEST CANADIEN à prix spéciaux pour

PETITES ANNONCES

SERVICE CIVIL. — C'est le temps d'obtenir une position du gouvernement. Comme l'acteur, employé des postes, inspecteur des douanes, sténographe etc.

TERRE A VENDRE OU A LOUER. — Située à 12 miles de la station de St-Mois, Bonne maison et grange. S'adresser à La Banque Provinciale du Canada, Sayabec, Qué.

TERRE A VENDRE. — Bonne terre fertile, bien et grandement bâtie, dans le rang de l'église St-Narcisse, à vendre à bonnes conditions.

SERVANTE DEMANDEE. — Expérience requise, ouvrage général, mais pas de cuisine. S'adresser à Mme Alcide Pelletier, 6 rue St-Pierre, Rimouski.

Au cours du mois de mai l'inspecteur de la Compagnie Watkins visitera les comtés de Rimouski, Matane, Gaspé Nord, Gaspé Sud, Bonaventure et Matapédia.

ARSENE MICHAUD EMBAUMEUR

Directeur de funérailles. Service ambulance jour et nuit Rue Saint-Paul RIMOUSKI

Pacifique Canadien

Pourquoi ne pas prendre avantage de votre longue expérience dans l'organisation des voyages par terre ou par mer?

SOUSSIONS POUR CHARBON ET COKE

Les soumissions cachetées, adressées au chef du ministère des Travaux publics, en sus de l'adresse, les mots: « Soumission pour du charbon, province de Québec »

Les soumissions devront être faites sur les formulaires fournis par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés.

DÉFENDU! d'importer directement au Canada DES GINS DE HOLLANDE

Service d'Information de l'Institut Canadien des Affaires Internationales. Tuya de drainage. — Il se fabrique depuis 1920, dans Québec, en quantité suffisante pour répondre à la demande, du tuyau de drainage d'excellente qualité.

ACHETEZ LES PEINTURES RAMSAY. BUREAU A MONT-JOLI: LE PREMIER LUNDI DE CHAQUE MOIS A L'HOTEL LAVOIE

NOTES LOCALES

M. le colonel Jos. Matte, sous-ministre de la Voirie, et madame Matte, de Québec, ont passé le dimanche chez M. et Mme François Joly.

M. Léandre Breault est retourné à Neguac, N.B., après un long séjour à Rimouski.

M. et madame Léo Lespérance, de Montréal, sont arrivés en notre ville pour y demeurer.

M. et madame J. Gatin Cartier a passé la fin de semaine dans sa famille à Québec.

M. et madame P.-E. Gagnon sont de retour d'un voyage à Montréal.

M. et madame Léo Lespérance, de Montréal, sont arrivés en notre ville pour y demeurer.

Lady Fiset chez les hussards



LADY FISET, épouse du lieutenant-gouverneur de la province, a présidé à la cérémonie de présentation de drapeaux à la section du Québec des Women's Auxiliaries de la Légion Canadienne.



LA PRINCESSE JULIANNA DE HOLLANDE

Qui a célébré mardi, à Ottawa, son 32e anniversaire de naissance.

QUINZE NOUVEAUX DIPLOMES EN AGRICULTURE

L'année scolaire à l'École Moyenne d'Agriculture de Rimouski est terminée depuis hier.

L'année scolaire s'est terminée par la distribution des prix aux élèves les plus méritants.

Après la distribution des prix et des certificats d'étude, le directeur de l'école, M. l'abbé Alphonse Siros, a prononcé une courte allocution pour demander aux élèves de se faire les propagandistes de la maison et de mettre à profit ce qu'on leur avait enseigné.

Après la distribution des prix et des certificats d'étude, le directeur de l'école, M. l'abbé Alphonse Siros, a prononcé une courte allocution pour demander aux élèves de se faire les propagandistes de la maison et de mettre à profit ce qu'on leur avait enseigné.

Après la distribution des prix et des certificats d'étude, le directeur de l'école, M. l'abbé Alphonse Siros, a prononcé une courte allocution pour demander aux élèves de se faire les propagandistes de la maison et de mettre à profit ce qu'on leur avait enseigné.

Après la distribution des prix et des certificats d'étude, le directeur de l'école, M. l'abbé Alphonse Siros, a prononcé une courte allocution pour demander aux élèves de se faire les propagandistes de la maison et de mettre à profit ce qu'on leur avait enseigné.

Après la distribution des prix et des certificats d'étude, le directeur de l'école, M. l'abbé Alphonse Siros, a prononcé une courte allocution pour demander aux élèves de se faire les propagandistes de la maison et de mettre à profit ce qu'on leur avait enseigné.

Après la distribution des prix et des certificats d'étude, le directeur de l'école, M. l'abbé Alphonse Siros, a prononcé une courte allocution pour demander aux élèves de se faire les propagandistes de la maison et de mettre à profit ce qu'on leur avait enseigné.

sages et précieux conseils. Il a recommandé particulièrement aux élèves finissants de continuer d'une façon particulière l'étude de la sylviculture et de la protection de nos forêts.

OUVERTURE HATIVE DES ROUTES

Un grand nombre d'automobilistes ont fort apprécié le travail fait par le ministère de la voirie provinciale pour l'ouverture hative de la route nationale.

Dans un communiqué du ministère, on fait remarquer que l'ouverture hative des routes constitue un record.

APRES DOUZE ANNEES DE FRUCTUEUX SERVICES

Monsieur Ronald Beaulieu, autrefois de Edmundston, N.B., et Rimouski depuis deux ans, a pris charge définitivement le 1er mai du bureau du Canadian National Telegraph à Rimouski.

Tous les usagers du télégraphe regretteront le départ de Mlle Vallée qui avait su s'attirer la confiance et la considération de tous.

Son successeur, M. Beaulieu, est déjà bien connu à Rimouski. Il est d'ailleurs qualifié pour remplir cette charge après un stage de plusieurs années dans différents bureaux de la province.

DECES

Est décédé à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, le 30 avril, après une longue maladie, M. Arthur Babin. Il était âgé de 45 ans.

NAISSANCE

M. et Mme Ernest Bois annoncent la naissance de leur fille Marie-Jacqueline, née et baptisée le 27 avril, Parrain et marraine, M. et madame André Ross, oncle et tante de l'enfant.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

M. l'abbé Rosaire Parent a été nommé curé de Ste-Irène de Matapédia, en remplacement de M. l'abbé François Lavoie, nommé curé de Ste-Éloi.

Aviateurs, soldats et marins risquent leur vie. Au moins, prétons notre argent.

ELECTIONS A L'ASSOCIATION SPORTIVE

Les actionnaires de l'Association sportive de Rimouski se sont réunis cette semaine à l'hôtel de ville pour l'élection d'un nouveau bureau de direction pour l'année 1941-42.

Le conseil de direction a été composé comme suit: président, M. Marc-André Fillion; vice-président, M. Louis-Léo Doyon; secrétaire, M. Joseph Dumont; assistant secrétaire, M. Roger d'Astous; directeurs: MM. Hepp Wilson, Louis Aquin, Henri Lebel, Albert Thérberge, Gaston Cartier, le Dr Omer Leclerc, Raoul Pineau, Origène Janelle, Charles Thérberge, le Dr Léon Leduc et le Dr Philippe Simard.

FIANCAILLES

Monsieur et madame Huet Massee, de Montréal, annoncent les fiançailles de leur fille Madeleine à notre sympathique ancien collaborateur Me Simon Langlais, fils de l'honorable Juge Roméo Langlais, de Québec.

MARIAGE CORBIN-DESROSIERS

Le 14 avril, à Montréal, a été béni le mariage de M. Joseph Corbin, fils de Mme Ve Jos. Corbin, de Ste-Orléans-sur-Rimouski, et Mlle Annette Desrosiers, de Rimouski.

PROCHAIN MARIAGE

Le 7 mai prochain, sera célébré le mariage de M. Jean-Marie Hudon, fils de madame Zénon Gagnon, de Rimouski, et Mlle Rose-de-Lima Grenier, fille de M. et Mme Lucien Grenier, de notre ville.

MARIAGE LABEL-GAUVIN

Ce matin, a été béni le mariage de M. Léo Label, sergent-instructeur au camp No 55 de Rimouski, fils de M. Jos. Label, de Rimouski, et de madame Label, décédée, et Mlle Lucienne Gauvin, fille de M. et madame Moïse Gauvin.

PROCHAINE ORDINATION

Le 7 juin prochain, à St-Jean-de-Dieu, Son Excellence Mgr Georges Courchesne élèvera à la prêtrise M. Euclide Fournier, séminariste du Séminaire de Rimouski, et fils de M. et madame Ernest Fournier, de St-Fabien.

SOCIETE D'UNE MESSE

M. l'abbé Charles de Lamirande, décédé le 27 avril dernier, était membre de la Société d'une Messe.

CONFERENCE

M. L.-de-G. Fortin, de l'École Supérieure d'Agriculture du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, a fait une conférence au Séminaire, mardi soir. Elle était intitulée «Un coup de sextant à travers les ondes hertziennes».

Pour être libre et indépendant plus tard, épargnez aujourd'hui.



M. Russell-T. Kelly, de Hamilton, à gauche, et l'hon. Angus MacDonald, ministre de la Défense Nationale pour le Service Naval, à droite, adresseront la parole à la convention annuelle de la division Ontario-Québec de la Canadian Weekly Newspaper Association qui aura lieu à Hamilton, Ontario, les 9 et 10 mai. Le trophée-souvenir J.-T. Clark, au centre, sera présenté à la convention.

A TRAVERS LES ILES DU SAINT-LAURENT avec Damase Potvin

Heureux qui, comme Damase, a fait de beaux voyages! Pour ceux qui le connaissent c'est bien le cas de dire qu'il a «couru l'Afrique et l'Amérique!»

Depuis dix ans monsieur Potvin avait rêvé de ce pèlerinage. Au cours de trois voyages d'études, dont deux à Blanc-Sablon et Anticosti, il avait découvert et noté dans la topographie des lieux, la géographie marine, la faune et la flore locales, comme dans l'histoire, la légende et les moeurs des habitants.

Avec l'historiographe des Iles nous parcourons lentement plus des deux tiers du Saint-Laurent pour, ensuite, revenir sur nos pas et jeter un coup d'oeil rapide aux îles du haut du fleuve.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

après trois siècles les moeurs et coutumes si touchantes et si savoureuses du passé. La géologie et l'histoire naturelle occupent une place importante dans cet ouvrage de Damase Potvin.

Je comprends maintenant pourquoi l'auteur de ce beau livre aime tant son pays: il le connaît. Il l'a vu, interrogé, contemplé. Et il s'est épris d'un amour indomptable pour la terre de ses pères.

Alphonse DESILETS. Damase Potvin — «Le Saint-Laurent et ses îles», un volume, 415 pages, Editions Bernard Valliquette, Montréal, 1940; broché, un dollar et 25 sous en librairies et chez les éditeurs.

UNE ADRESSE DES HURONS DE LORETTEVILLE A L'HON. PANET

M. Panet veut le nom de «Odarrio» et l'hon. M. J. O. Chauveau celui de «Odilonroast»

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

Le 19 février 1879 eut lieu un recensement spécial des Hurons de la Jeune-Lorette. Le résultat fut le suivant: 336 âmes.

«qui veut dire Bel Esprit. Voici l'adresse qui fut présentée à cette occasion à l'hon. Louis Panet:

Mon frère, Nous avons appris avec plaisir que tu venais cacher ton wigwam sous des ombres. Nous t'aimions déjà depuis longtemps, nous ne t'en aimerons que davantage.

On nous a dit, en même temps, que tu nommais ton wigwam, «Castorville»: merci encore; car le castor est un gibier qui nous donne la subsistance.

En souvenir de bonne amitié, nous t'apportons ce castor... vide. Quand tu le voudras, nous espérons que tu trouveras toujours chez nous, dans la chaudière, la chair qui manque à cette peau.

De ton côté, nous ne doutons pas que tu sauras la remplacer chez toi par du bon «petun» — que nous fumerons avec toi et qui embaumera ton wigwam de agréables odeurs de la paix.

Te voilà au bord de notre rivière que nous appelons la «Belle-Rivière»: permets que nous t'offrions un titre de chef parmi nous, et que nous t'appellions désormais au Conseil, «Oradio», la Belle-Rivière.

Assurez votre sécurité future en épargnant aujourd'hui. Achetez des certificats d'épargne.



L'OURS POLAIRE

plonger dans l'eau glacée du fleuve St-Laurent et tirer une automobile avec ses dents au Quai de Rimouski.

Dimanche le 4 mai à 2 h. 30 (heure avancée)

Une collecte sera faite au cours de cette exhibition.

Ne manquez pas de voir cet événement.

J.-OMER ST-PIERRE

Horloger-bijoutier Réparations de tous genres. Travail soigné. Service prompt. Distributeurs des montres Omega, Longines, Bulova Wittnauer et Bremen.

Bagues de fiançailles et joncs Diamants «Blue Bird» 32, Ave. de la Cathédrale RIMOUSKI

B. Postale 444 — Tél.: 17.

LE PIANO «WILLIS»

Depuis 70 ans le choix des plus grands artistes, de nombreuses maisons d'éducation et de milliers d'autres clients satisfaits.

J. A. COUTURE Représentant WILLIS & Co., Limited 13 rue St-Paul Rimouski, Qué. C.P. 478 — Tél. 511-M-4

Pianos usagés remis à neuf par des experts. Conditions de paiement s'adaptant à votre budget.



Pour annoncer vos marchandises, vos propriétés à vendre, vos demandes ou offres de services; Pour rendre publics vos nouvelles, informations, comptes rendus, avis et communications de toute nature; Vous avez à votre disposition les colonnes de notre journal, deux fois par semaine, le mardi et le vendredi. Le PROGRES DU GOLFE.